

# LE BUGEACOIS

N° 120



*Avril Mai Juin 2025*





Cette année 2025 n'incite guère à l'optimisme avec ses conflits armés, ses catastrophes climatiques, son contexte politique français financièrement et démocratiquement fragilisé, nous devons pourtant rechercher les moyens, la nécessité, de positiver.

Dans cette vie politique nationale et internationale morose, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité. Elle est la garantie de la continuité du service public pour tous.

Un chiffre rond est un bon moyen pour se souvenir des événements fondamentaux dont la mémoire risque d'estomper. J'ai donc tenu à célébrer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération et de la capitulation de façon exceptionnelle en rappelant combien notre monde a été bouleversé et meurtri par la dictature nazie. Un nouvel équilibre souvent fragile mais salutaire avait ramené la paix en Europe. Cette commémoration du 08 mai 1945 restera pour moi un moment inoubliable. Je remercie tous ceux qui ont participé à la réussite de cet événement.

La dernière année de notre mandat est désormais bien engagée. Il s'agit de le terminer, de répondre, toujours et encore, aux engagements pris, tenus et à tenir.

Il nous reste une année de travail, de réalisations, de projets, de festivités. Nous poursuivons notre tâche sans relâche, au service de tous.

Je profite toujours de cet édito pour vous informer de l'avancement des travaux.

La rénovation de la mairie est terminée. Nous en avons fait l'inauguration officielle le 21 juin dernier. Avec ces travaux, nos secrétaires travaillent dans de biens meilleures conditions. Nous avons une vraie salle du conseil bien équipée, une vraie salle pour les adjoints, les élus, et pour le maire.

Le plus gros des chantiers cette année, c'est la réhabilitation du réseau d'assainissement, la construction de la station d'épuration, la construction des bassins de décantation de la station d'eau potable. Les travaux sont en cours. Ils vont s'étaler sur toute cette année voire même sur 2026. Nous sommes conscients de la gêne que cela occasionne pour la circulation, le stationnement, pour les riverains qui sont directement touchés par ces chantiers. Merci à toutes et à tous pour votre compréhension.

Coté voirie, le chantier 2025 concernera la réfection de la première partie de la rue de la Ganette en continuité de la place de la Gare que nous avons réhabilitée en 2024. Le dossier de consultation des entreprises est clos. Le chantier a été adjudgé et les travaux sont planifiés pour la mi-septembre.

J'ai signé la convention liant la commune à l'Établissement Public Foncier pour la mise à disposition du bâtiment 'ex-presbytère'. Avant de devenir officiellement propriétaire de ce bien, nous allons pouvoir mettre à disposition la salle pour l'espace culturel et les expositions de cet été. Viendra ensuite le temps d'envisager un nouveau projet. Nous souhaitons que la partie des logements soit reprise et réhabilitée par un investisseur privé.

Cette année encore, nous avons tenu à construire un budget principal 2025 qui reste maîtrisé, équilibré et réaliste avec comme objectif de ne pas avoir à augmenter les taux des impôts directs locaux (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non-bâti) et de ne pas avoir recours à un emprunt en cette dernière année de mandat. Cela a été possible car contrairement à ce que l'on entend ici et là, nous n'avons pas eu de baisses de dotations de la part de l'Etat.

En cette saison, synonyme de beaux jours et plus verdoyante que les années passées, ce sera l'occasion de nous retrouver autour de nombreux événements associatifs, culturels, sportifs, festifs qui vont se multiplier et qui sont propices aux rencontres et à la convivialité. Je voudrais remercier par avance les responsables des

associations et tous les bénévoles qui les entourent pour leur implication et leur dévouement. Ils s'investissent tout au long de l'année pour vous proposer encore et encore plus de manifestations ! Ils font de Bugeat un village vivant, accueillant, toujours plus dynamique. La municipalité continuera à leur apporter son soutien.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement ceux qui depuis des années, par la rédaction d'articles, l'apport de documents, photos ou autres, participent directement ou indirectement à la rédaction de notre journal bugéacois et l'enrichissent.

Vous retrouverez tout cela en parcourant les pages de votre Bugeacois.

C'est une saison que nous aimons tout particulièrement tant elle met en valeur la beauté de notre environnement naturel.

Je vous souhaite un bel d'été avec de beaux moments partagés.

Avec tout mon dévouement.

Avec Bugeat comme passion.

Bonne lecture de ce numéro 120 de notre journal d'informations municipales.

Votre maire : Jean-Yves URBAIN

## Le mot de la rédac

***Bonjour à toutes nos lectrices et tous nos lecteurs, que ce soit de la formule papier ou la formule numérique disponible sur notre site internet.***

***Toujours à la pointe pour donner et partager l'information communale ou officielle, la commune s'est dotée d'un nouveau dispositif pour « afficher » les informations légales en mairie comme la loi nous y oblige.***

***Exit le disgracieux affichage des documents papiers divers épinglés sur le mur du couloir ! Désormais c'est un bel écran interactif qui vous présentera une information par thèmes et ordonnée.***

***Bonne lecture***



Contact : [mairie@bugeat.fr](mailto:mairie@bugeat.fr)

Directeur de la publication : Jean Yves URBAIN, Maire  
Recueil d'articles, photos, rédaction la commission de communication  
(Sylvie LACHAUD, Michel COURTEIX, Patrick LAVAL, et le Maire.)

Mise en page : Anaell ROLLET et Patrick LAVAL

Relecture : Michèle Duhayon

Tirage à 550 exemplaires

bonnés : 67

*La règle concernant la publication des PV des Conseils Municipaux a changé. Ils ne doivent être rendus publics qu'après qu'ils aient été approuvés au Conseil Municipal suivant. Mais les délibérations prises doivent être publiées le plus tôt possible après le Conseil Municipal. Ces délibérations sont consultables sur le site de la mairie peu après le Conseil.*

## Procès-Verbal du 15 avril 2025

### L'an deux mil vingt-cinq, le quinze avril

Le Conseil Municipal de la commune de **BUGEAT** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en réunion publique à la mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de monsieur le maire : Jean-Yves **URBAIN**

**PRESENTS** : **URBAIN** Jean-Yves, **ROUCHEREAU** Patrice, **LACHAUD** Sylvie, **MEUNIER** Colette, **COURTEIX** Michel, **ITURRIA** Bernard, **PEREIRA DA COSTA** Martine, **BARNABAS** Sébastien, **LAIR** Jean-Philippe, **GIOUX** Sylvain.

**EXCUSE** : **LAVAL** Patrick, **FONTAINE** Virginie, **MAURANGES** Jean-Jacques

**REPRESENTÉS** : **LAVAL** Patrick a donné pouvoir à **COURTEIX** Michel

**FONTAINE** Virginie a donné pouvoir à **MEUNIER** Colette

**MAURANGES** Jean-Jacques a donné pouvoir à **BARNABAS** Sébastien

**SECRETAIRE DE SEANCE** : **LACHAUD** Sylvie

Monsieur le Maire tient à souligner qu'au vu de l'avancée des travaux de rénovation du bâtiment de la mairie, cette réunion du conseil municipal sera la dernière à siéger dans cette salle.

De plus, il s'agit du dernier conseil budgétaire de cette mandature

Le procès-verbal de séance du 21 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

Le maire soumet au conseil municipal les questions suivantes portées à l'ordre du jour.

## COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'ANNEE 2024 POUR LE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire indique que le Compte Financier Unique (CFU) est un document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Jusqu'alors en phase d'expérimentation, le CFU deviendra obligatoire pour toutes les communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. La commune a souhaité anticiper cette obligation et a ainsi adopté le CFU pour l'ensemble de ces budgets.

Le Conseil municipal est donc amené à délibérer, pour la première fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Le budget eau et assainissement de l'exercice 2024 pour lequel le compte financier unique vous est soumis s'est exécuté du 01/01/2024 au 31/12/2024 pour les opérations de la section d'investissement et du 01/01/2024 au 31/12/2024 pour les opérations de la section de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESULTAT GLOBAL
Recettes	+ 288 104,63 €	+ 56 422,93 €	+ 344 527,56 €
Dépenses	+ 294 881,67 €	+ 147 309,70 €	+ 442 191,37 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 6 777,04 €</b>	<b>- 90 886,77 €</b>	<b>- 97 663,81 €</b>

Résultat antérieur re- porté	+ 1 015,22 €	+ 335 953,93 €	+ 336 969,15 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 5 761,82 €</b>	<b>+ 245 067,16 €</b>	<b>+ 239 305,34 €</b>

Monsieur le Maire tient à rappeler :

- La gestion de l'eau a été confiée à la Saur.

M. le maire donne la parole à Monsieur Patrick ROUCHEREAU, 1<sup>ier</sup> adjoint et sort au moment du vote,

Après s'être fait présenter le CFU de l'exercice considéré le Conseil Municipal délibère :

- 12 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

ET :

- Donne acte de la présentation faite du compte financier unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;
- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus qui seront repris au budget de l'exercice 2025

Le compte financier unique pour le budget de l'Eau et Assainissement 2024 est adopté à l'unanimité.

## **AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

### **AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B</b>	- 5 761,82
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses	- 6 777,04
Excédent de fonctionnement reporté (B = (FR 002))	1 015,22

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D+E</b>	+ 245 067,16
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes – Dépenses	- 90 886,77
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	335 953,93
Soldes des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes – Dépenses	- 90 289,34

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F+G)</b>	+ 154 777,82
---	--------------

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	0
Affectation complémentaire « en réserves » (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	- 5 761,82
---	------------

Après avoir entendu ce jour le compte financier unique budget eau et assainissement de l'exercice 2024 et l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, le Conseil Municipal délibère :

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

L'affectation des résultats pour le budget Eau et Assainissement est adopté à l'unanimité.

## COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'ANNEE 2024 POUR LE BUDGET 0PRINCIPAL

Le budget principal de l'exercice 2024 pour lequel le compte financier unique vous est soumis s'est exécuté du 01/01/2024 au 31/12/2024 pour les opérations de la section d'investissement et du 01/01/2024 au 31/12/2024 pour les opérations de la section de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESULTAT GLOBAL
Recettes	+ 1 115 148,06 €	+ 519 956,59 €	+ 1 635 104,65 €
Dépenses	+ 1 151 764,96 €	+ 467 260,09 €	+ 1 619 025,05 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 36 616,90€</b>	<b>+ 52 696,50€</b>	<b>+ 16 079,60 €</b>
Résultat antérieur reporté	+ 128 794,17€	- 181 067,73 €	- 52 273,56 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>+ 92 177,27 €</b>	<b>- 128 371,23 €</b>	<b>- 36 193,96 €</b>

M. le maire donne la parole à Monsieur Patrick ROUCHEREAU, 1<sup>er</sup> adjoint et sort au moment du vote,

Après s'être fait présenter le CFU de l'exercice considéré le Conseil Municipal délibère :

- 12 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

ET :

- Donne acte de la présentation faite du compte financier unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;
- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus qui seront repris au budget de l'exercice 2025

Le compte financier unique pour le budget Principal 2024 est adopté à l'unanimité.

## AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif du budget principal de l'exercice 2024

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

## AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET PRINCIPAL

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B</b>	92 177,27
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses	- 36 616,90
Excédent de fonctionnement reporté (B = (FR 002)	128 794,17

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D+E</b>	-128 371,23
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses	52 696,50
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	- 181 067,73
Soldes des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes – Dépenses	- 165 859,91

<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F+G)</b>	- 294 231,14
---	--------------

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	92 177,27
Affectation complémentaire « en réserves » (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	
---	--

Après s'être fait présenter la proposition d'affectation des résultats pour le Budget principal, le Conseil Municipal délibère :

- 13 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

L'affectation des résultats pour le budget Eau et Assainissement est adopté à l'unanimité

## **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025**

Le Conseil Municipal, après présentation du budget primitif 2025, décide de fixer de la façon suivante les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

TAXE	TAUX D'IMPOSITION 2024	COEF DE VARIATION	TAUX VOTES 2025
Taxe foncière bâti	<b>31,88</b>	<b>0,000000</b>	<b>31,88</b>
Taxe foncière non bâti	<b>85,11</b>	<b>0,000000</b>	<b>85,11</b>
Taxe d'habitation	<b>11,16</b>	<b>0,000000</b>	<b>11,16</b>

Monsieur le Maire présente les propositions des taux d'imposition pour 2025.  
A noter qu'il n'est pas envisagé de changement de ces taux.

M. le Maire propose de passer au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de fixer comme précisé ci-dessus les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire expose au Conseil les propositions des montants attribués par la commune aux associations ayant produit une activité durant l'année. La règle pour se voir attribuer une subvention, est que l'association doit pouvoir fournir ses comptes et le projet de financement de ses projets sur l'année.

### ***Associations de Bugeat***

ANACR	<b>50</b>
APPMA Société de pêche	<b>700</b>
BUGEAT -TREIGNAC Athlétisme	<b>500</b>
Comité des Fêtes	<b>3000</b>
Coopé scolaire "Les Lutins"	<b>800</b>
Haute Corrèze Evènements	<b>2500</b>
Les amis du Pays de Bugeat	<b>3000</b>
Tarots	<b>80</b>
Union sportive Bugeacoise (USB)	<b>2000</b>
	<b>12630</b>

### ***Autres Associations***

TELETHON	<b>50</b>
APAJH (jeunes handicapés)	<b>50</b>
AFSEP (sclérose en plaques)	<b>30</b>
ARISTOCHATS	<b>150</b>
GYM (Meymac)	<b>50</b>
COMICE AGRICOLE	<b>100</b>
Conciliateurs justice limousin	<b>50</b>
Croix rouge Haute correze (ex ussel)	<b>50</b>
ADSBTR Donneurs de sang Tulle	<b>30</b>
DON d'ORGANES	<b>30</b>
JMF	<b>150</b>
JUDO Ussel	<b>50</b>
RESTOS COEUR	<b>30</b>
Lieutenants de louveterie 19	<b>30</b>
Ligue contre le cancer (tulle)	<b>80</b>
Prévention routière 19	<b>50</b>
PTT Tarnac	<b>30</b>
Renaissance vieilles pierres/pastorales	<b>50</b>
Secours Populaire TULLE	<b>50</b>
POMPIERS (SDIS)	<b>30</b>

SOS violences conjugales	<b>50</b>
SPA	<b>50</b>
USEP 19	<b>50</b>
FAL19 Ligue enseignement laïque	<b>30</b>
Foyer socio éducatif collège de Treignac	<b>50</b>
	<b>1370</b>
	<b>14000</b>

Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur les montants attribués.

Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 13

Le Conseil Municipal :

- Approuve les montants proposés
- Donne tous pouvoirs au Maire pour le versement de ces subventions

### **VOTE DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des divers chapitres et articles du budget 2025 eau et assainissement de la commune proposé par le Maire vote :

Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 13

Le budget 2025 EAU et ASSAINISSEMENT est adopté à l'unanimité.

### **VOTE DU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des divers chapitres et articles du budget principal 2025 de la commune proposé par le Maire vote :

Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 13

Le budget Principal 2025 est adopté à l'unanimité.

### **PROGRAMMATION DES TRAVAUX POUR LA FORET COMMUNALE DE BUGEAT**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Michel COURTEIX, conseiller municipal en charge du suivi de la gestion des bois communaux. Celui-ci présente au Conseil Municipal le programme de travaux à venir pour la forêt communale tel que détaillé dans le tableau qui suit :

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS Cocher les actions retenues	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
---	-----	-----	-----------------------

<b>TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE</b>			
<input type="checkbox"/> Réseau de desserte : entretien des accotements et talus Localisation : Piste d'entrée en FC de Bugeat. Débroussaillage manuel des accotements sur piste en FC de Bugeat sur 2m de large de part et d'autre de la piste.	0,10	KM	
<input type="checkbox"/> Travaux d'empierrement de route forestière en terrain naturel Localisation : Entrée de la forêt Empierrement localisé au niveau des bassines. 30cm en moyenne de matériau de carrière	0,36	KM	
<input type="checkbox"/> Entretien de barrière Localisation : Réfection de 2 barrières en FC de Bugeat Réfection de barrière en FC de Bugeat	2,00	U	
<b>Sous-total</b>			<b>16 140,00 € HT</b>

<b>TRAVAUX SYLVICOLES REBOISEMENT DE LA PARCELLE 10A</b>			
<input type="checkbox"/> Travaux préalables à la plantation : confection de potets Localisation : 10.A	5 070,00	U	
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants d'érables sycomores Localisation : Parcelle 10	3 820,00	PL	
<input type="checkbox"/> Fourniture de plants de tilleuls à petites feuilles (Tilia cordata) Localisation : Parcelle 10 FC de Bugeat Fourniture de plants de tilleuls en 1+1 en 30-50	1 250,00	PL	
<input type="checkbox"/> Mise en place de plants à racines nues au coup de pioche en sol travaillé en ligne Localisation : 10.A	5 070,00	PL	
<input type="checkbox"/> Protection contre le gibier - application de répulsif (sans phyto) Localisation : 10.A Application de traitement Trico en pépinière sur 3820 érables sycomore et 1250 tilleuls à petite feuille	5 070,00	PL	
<b>Sous-total</b>			<b>18 100,00 € HT</b>
<b>Total : 34 240,00 € HT</b>			

Les montants indiqués intègrent, le cas échéant, une évaluation des rémunérations des maîtres d'œuvre.

Après échange au sein du Conseil Municipal, il ressort que les travaux d'infrastructure d'un montant estimé à 16140 € pourront être réalisés en régie par les employés communaux. Pour ce qui est du reboisement, il apparaît que l'ONF a estimé les travaux pour un montant de 18100 €.

Le Conseil Municipal passe au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Le conseil municipal :

\* Valide la programmation des travaux d'infrastructure en régie par la commune

\* Accepte le principe de la réalisation des travaux de reboisement pour la somme estimée de 18100 € par l'ONF pour l'année 2025

\* Accepte le principe de désignation de l'ONF comme prestataire dans ces travaux.

### **VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier demandant la vente par la commune d'une parcelle section B n° 2047 d'une contenance de 16 ares 07 centiares, derrière le Feyt pour le prix de 3000 Euros ;

Après avoir répondu aux différentes questions posées, Monsieur le maire propose de passer au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Le conseil municipal :

- approuve la cession de la parcelle du domaine public d'une surface de 1607 m<sup>2</sup> pour la somme de 3000 € TTC.
- autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches et procédures réglementaires relatives à cette cession, notamment celles en vue du déclassement du dit bien.

## **MISE EN CONFORMITE JURIDIQUE DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU SYNDICAT DE LA DIEGE : TRANSFERT DU VOLET « FONCTIONNEMENT » POUR LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire rappelle

- que le Syndicat dispose de la compétence optionnelle de l'éclairage public librement choisie par ses adhérents, conformément aux articles 3.3, 5.2 et 5.3 de ses statuts ;
- que la Commune a transféré au Syndicat de la Diège en 2019 le volet « Investissement » de l'éclairage public dans le but de faciliter le pilotage administratif, technique et financier des opérations d'investissement ;

Monsieur le Maire explique :

- que la maintenance de l'éclairage public sur la Commune est assurée par le Syndicat de la Diège dans le cadre d'une convention d'entretien ;
- que le champ d'action du Syndicat est aujourd'hui limité puisqu'il agit comme un prestataire de services n'intervenant que sur demande des communes, ce qui l'empêche notamment d'agir sur le préventif et, finalement, ce fonctionnement ne lui permet pas de disposer des moyens suffisants pour maintenir sur le long terme une bonne qualité de service à ses communes ;

Monsieur le Maire présente le nouveau règlement d'exercice de la compétence de l'éclairage public acté par le Comité du Syndicat de la Diège le 4 février 2025 qui précise

- Le périmètre de la compétence de l'éclairage public ;
- Les prérogatives du maire au titre de son pouvoir de police ;
- Les modalités d'instauration de la compétence entre les communes et le Syndicat ;
- Les travaux relevant de l'investissement ;
- Les interventions relevant de la maintenance et de l'exploitation de l'éclairage public ;
- Les modalités de financement, tant sur l'investissement que sur le fonctionnement ;
- Les activités complémentaires exclues du périmètre de l'éclairage public.

Monsieur le Maire explique :

- que la principale nouveauté porte sur la mise en place d'une contribution forfaitaire annuelle pour la maintenance et l'exploitation de l'éclairage public qui remplacera le système actuel de facturation à l'issue de chaque intervention.
- que le calcul de cette contribution est basé sur le patrimoine d'éclairage public à entretenir sur la Commune (cf article 5.1.2 du règlement) ;
- que la contribution prévisionnelle pour la Commune est estimée à **4 238 € par an**, en précisant qu'elle est calculée à partir des données extraites du SIG d'éclairage public le

26 novembre 2024, et que la contribution finale sera définitivement arrêtée à la vue des données qui seront extraites du SIG EP le 1<sup>er</sup> octobre 2025 ; à noter qu'auparavant les factures à l'acte s'élevaient pour 2024 à : 6415€.

- que la contribution à l'entretien de l'éclairage public peut permettre à la Commune de préparer plus facilement son budget ;
- que l'outil juridique pour mettre en œuvre ce nouveau dispositif consiste à transférer le volet « Fonctionnement » de l'éclairage public au Syndicat, ce qui viendrait compléter le transfert du volet « Investissement » opéré en 2019 ;

Monsieur le Maire précise :

- qu'en contrepartie de cette contribution, le Syndicat s'engage à assurer la maintenance et l'exploitation de l'éclairage public selon l'article 4 du règlement ;
- que les activités complémentaires ne relevant pas de la compétence de l'éclairage public (cf Annexe 2 du règlement) ne sont pas incluses dans la contribution forfaitaire annuelle et continueront d'être facturées à la survenue des signalements par les communes selon le bordereau « Activités complémentaires de la régie d'éclairage public » ;
- que la Commune, au titre du pouvoir de police municipal du Maire, restera toujours décisionnaire quant aux lieux et aux horaires d'éclairage public sur le périmètre communal ;

Monsieur le Maire explique que le Syndicat souhaite mettre en place ce nouveau dispositif au 1<sup>er</sup> janvier 2026 avec le planning suivant :

- Février 2025 : le Syndicat transmet à chaque commune un projet de délibération pour demander le transfert du volet « Fonctionnement » (maintenance et exploitation) au Syndicat, accompagné du règlement d'exercice pour la compétence de l'éclairage public approuvé par délibération de son comité syndical du 4 février 2025 et d'une projection de la contribution par commune ;
- 01/09/2025 : date souhaitée par le Syndicat pour le retour des délibérations de demande de transfert des communes ;
- 01/10/2025 : le Syndicat extrait du SIG Eclairage Public les paramètres de la clé de répartition afin de calculer la contribution pour 2026 ;
- 14/11/2025 : le Comité syndical du Syndicat de la Diège accepte les demandes de transfert formulées par les communes et valide la contribution définitive de chaque commune pour 2026 ;
- Fin 2025 : le Syndicat transmet à chaque commune le montant final de sa contribution pour 2026 afin qu'elle puisse l'intégrer dans son budget ;
- 1<sup>er</sup> janvier 2026 : mise en place effective du nouveau dispositif ;
- Mai 2026 : le Syndicat émet le titre de recette à la collectivité qui adhère au service pour 2026.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur l'adhésion de la Commune au nouveau dispositif proposé par le Syndicat de la Diège pour une meilleure mutualisation sur l'éclairage public.

Monsieur le maire propose de passer au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le transfert au Syndicat de la Diège du volet « Fonctionnement » portant sur la maintenance et l'exploitation de l'éclairage public au 1<sup>er</sup> janvier 2026, venant compléter le transfert du volet « Investissement » opéré en 2019, conformément au règlement d'exercice acté par le Comité syndical du Syndicat de la Diège le 4 février 2025 ;

- Donne tous pouvoirs au Maire pour exécuter la présente délibération et, en particulier, de finaliser les différentes démarches administratives à entreprendre avec le Syndicat de la Diège

# VALIDATION DU TRACE COMMUNAL DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE MOBILITES DOUCES - PLAN VOIES VERTES PALES

Monsieur le Maire rappelle l'historique :

- la délibération du Conseil Départemental de la Corrèze n°2024.04.12/310 du 12 avril 2024, actant le déploiement du plan Voies Vertes Pâles et sa mise en œuvre, et autorisant le Président du Conseil Départemental à porter les études techniques sur l'ensemble du territoire corrézien,
- les réunions techniques préalables et les réunions de concertation conduites avec les élus de l'ensemble des territoires concernés et notamment la réunion du 20 mars 2024 concernant le territoire de BUGEAT au cours desquelles ont été présentés l'itinéraire proposé et le tracé des voies communales empruntées ;
- le schéma départemental de mobilités douces – Plan Voies Vertes Pâles approuvé par délibération du Conseil Départemental de la Corrèze n°2024.11.28/301 du 28 novembre 2024, qui concourt à répondre à l'intérêt toujours plus grand manifesté par les usagers à l'égard des
- modes doux de déplacements et de promenades et à la multiplication des initiatives et projets locaux d'itinérance douce ;
- l'intérêt commun qui s'attache à favoriser un maillage concerté et cohérent de l'ensemble du territoire départemental, pour garantir la valorisation des différents points d'intérêts et leur connexion avec les départements limitrophes, dans une dynamique renforcée d'attractivité touristique et de promotion des modes de déplacement doux du quotidien ;
- la pertinence qui s'attache à favoriser une approche globale en termes d'usagers, d'infrastructures et de diversité des pratiques pour garantir la parfaite adéquation du dispositif avec la mobilité du quotidien et, partant, la réussite de la démarche ainsi engagée
- les principes d'aménagement stratégique qui guident la définition du linéaire et du cahier des charges afférent, à savoir :
  - Desservir directement les principaux sites dits "d'intérêt départemental" et s'enrichir ponctuellement par des variantes ou boucles à venir valorisant le patrimoine local de proximité ;
  - Relier les points d'intérêt départementaux en valorisant les schémas de mobilité du quotidien définis et en enrichir le tracé en mettant l'accent sur les collèges ;
  - Privilégier l'usage de voiries partagées (faible trafic/circulation apaisée) ;
  - Bénéficier de contextes paysagers de qualité et touristiques riches ;
  - Préférer un relief modéré ;
  - Desservir des pôles d'hébergements touristiques répartis tous les 50 km ;
  - Prévoir des haltes repos tous les 10 km environ et des aires de services tous les 20 à 30 km maximum ;
  - Minimiser les franchissements d'obstacles naturels et intersections complexes dont les usages ne sont pas ou peu compatibles avec les modes doux.
- le souci partagé par l'ensembles des acteurs d'inscrire la démarche dans une logique de sobriété routière privilégiant l'utilisation des infrastructures existantes et ce faisant qu'outre les routes départementales, le tracé arrêté emprunte des dépendances du domaine routier des communes et groupements de communes du territoire ; lesquelles doivent faire l'objet à ce titre d'une superposition d'affectation

Il y a lieu, en pareille hypothèse, d'organiser la juste répartition des obligations d'entretien et des responsabilités en présence, aux termes d'une convention dédiée.

Monsieur le maire propose de passer au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Et décide à l'unanimité :

- D'approuver le tracé du plan Voies Vertes Pales conduit par le Conseil Départemental, qui traverse le territoire communal conformément à l'annexe jointe,
- D'approuver la convention de superposition d'affectation telle qu'annexée à la présente délibération et d'autoriser le Maire à la signer
- D'autoriser, de manière générale, le Maire à accomplir tous les actes nécessaires à la mise en œuvre du projet sur le territoire communal

## **TARIFS DE LA GARDERIE ET DE L'ALSH - DEDUCTION DU PASS ALSH DE LA CAF.**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Bugeat a repris la compétence « Petite enfance » depuis son passage à V2M et a mis en place une ALSH sur Bugeat qui fonctionne les mercredis et vacances scolaires.

Il donne la parole à Madame LACHAUD 2<sup>ème</sup> adjointe en charge des affaires scolaires.

Les tarifs de l'ALSH ont été votés et n'ont pas lieu d'être changés.

Toutefois une déduction, dont le montant est décidé par la CAF, peut être appliquée selon le quotient familial des familles – le pass'ALSH attribué par la CAF et donné aux familles concernées, qui doivent le présenter à la mairie ; il stipule le montant à déduire sur la facture de l'intéressé. La prestation est donc facturée au nouveau montant par la commune et la CAF lui reverse le montant du Pass'.

Il s'agit donc de délibérer pour autoriser la commune à déduire ce Pass' et à la CAF de lui en reverser son montant

Pour rappel – tableau des tarifs ALSH :

QUOTIENT FAMILIAL			GARDE-RIE	ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT			
Tranches			Forfait au mois	- ½ journée (vacances) - mercredi toute la journée		Journée (vacances)	
				Par prestation	Forfait	Par prestation	Forfait
				A l'unité	A la semaine	A l'unité	A la semaine
1	0 €	300 €	7,00 €	4,50 €	20,00 €	8,00 €	35,00 €
2	301 €	500 €	8,50 €	5,00 €	23,00 €	8,50 €	38,00 €
3	501 €	720 €	10,00 €	5,50 €	26,00 €	9,00 €	42,00 €
4	721 €	900 €	11,50 e	6,50 €	29,00 €	10,00 €	47,00 €
5	901 €	1200 €	13,00 €	7,50 €	35,00 €	11,00 €	53,00 €
6	1201 €	1500 €	15,00 e	9,00 €	41,00 €	13,00 €	61,00 €
7	>1500 €		17,00 €	10,50 €	47,00 €	15,00 €	68,00 €

A l'issue de la présentation, monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser la déduction de ces montants sur la facture des familles concernées, ayant présentées leur Pass à la mairie.
- donne tout pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

## **MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CORRÈZE POUR LANCER LA CONSULTATION EN VUE DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTE**

Le Maire informe les membres du conseil que, conformément à la réforme de la protection sociale complémentaire, les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de la protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir les risques santé. Cette obligation leur incombe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et leur participation doit, a minima, s'élever à 15 euros mensuels bruts par agent.

Il est précisé que le volet santé garantit aux assurés et à leurs ayants-droits le versement de prestations de santé en relais et en complément de leur protection sociale de base.

Le Maire rappelle que la participation de l'employeur doit être mise en œuvre :

- Soit par la procédure de « convention de participation », impliquant une mise en concurrence obligatoire pour sélectionner un contrat auprès d'un opérateur unique (mutuelle, institution de prévoyance ou entreprise d'assurance) sur le fondement des dispositions du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011. Cette procédure est soit menée par la collectivité, soit par le Centre de gestion.
- Soit la procédure de « labellisation ».

En vertu des dispositions de l'article L827-7 du Code général de la fonction publique, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze a décidé de lancer en 2025 une consultation pour la passation d'une convention de participation, volet santé, avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les collectivités et établissements peuvent manifester leur intention de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour ladite convention, étant précisé que leur adhésion reste libre à l'issue de la procédure. Le montant de la participation versée aux agents sera précisé, le cas échéant, à l'adhésion de la convention après avis du comité social territorial. Il sera, *a minima*, celui prévu par les textes.

Le Maire rappelle la nécessité de se conformer à l'obligation de participation au financement de la protection sociale complémentaire, volet santé, à l'échéance donnée et l'intérêt de participer à la procédure portée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze.

A l'issue de la présentation, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Et décide à l'unanimité :

De retenir la procédure de convention de participation pour le volet santé de la protection sociale complémentaire déclinée comme suit : la procédure de mise en concurrence sera lancée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze pour la conclusion de la convention de participation, volet santé ;

De se joindre à ladite procédure de mise en concurrence en donnant mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze afin d'adhérer à la convention de participation et au contrat collectif d'assurance en découlant ;

D'autoriser le Maire à effectuer tout acte en conséquence ;

### **PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC - PROGRAMME CREPUSCULE (Phase APD) RATIONALISATION ET RENOVATION DES LUMINAIRES D'ECLAIRAGE PUBLIC D'UNE PUISSANCE > 100W ET DE PLUS DE 10 ANS - TRANCHE 3**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune s'est engagée dans le programme de rationalisation et de rénovation de l'éclairage public (CREPUSCULE) porté par le Syndicat de la Diège.

Monsieur le Maire précise que ce programme fait l'objet d'un financement particulier et avantageux pour la Commune car il s'inscrit dans le contrat de sobriété énergétique dans l'éclairage public (2023-2025) signé le 09/06/23 entre le Département de la Corrèze et le Syndicat de la Diège.

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le projet technique et financier (Phase APD) étudié et élaboré par les Services Techniques du Syndicat de la Diège :

Montant estimé HT du projet	50 342,50 € € HT
Participation prévisionnelle HT de la Commune, Si celle-ci est versée en une fois	20 137,00 € € HT

Monsieur le Maire précise que la Commune a la possibilité de régler sa participation dans le cadre d'une convention d'avance remboursable avec le Syndicat, lui permettant d'étaler les paiements sur 5 ou 10 ans. Dans ce cas, la participation prévisionnelle de la Commune est pondérée, soit 22 654,13 € € HT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Et décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet d'éclairage public et son plan de financement ;
- De décide de verser la participation au Syndicat :

Case à cocher

En une fois	<input checked="" type="checkbox"/>
En plusieurs fois, dans le cadre de l'avance remboursable sur <u>5 ans</u>	<input type="checkbox"/>
En plusieurs fois, dans le cadre de l'avance remboursable sur <u>10 ans</u>	<input type="checkbox"/>

- Décide d'inscrire au budget la participation communale pour la réalisation de ce projet ;
- Précise que la participation communale sera ajustée sur le montant des travaux réellement réalisés ;
- Donne tous pouvoirs au maire pour prendre toutes dispositions pour l'exécution de ce projet au mieux des intérêts de la Commune.

### **MISE A DISPOSITION DE BOIS SUR PIED A L'ONF**

Monsieur le Maire donne la parole au conseiller en charge de la gestion de la forêt communale.

Celui-ci présente la convention de mise à disposition de bois sur pied à l'ONF pour l'exploitation par cette dernière, abattage et débardage, puis vente en lots des parcelles 1A, 3U, 6B, 6D et 8B qui n'ont pas trouvé preneur au catalogue annuel des ventes de l'ONF 2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte la convention de mise à disposition de bois sur pied à l'ONF
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

### **PROPOSITION DE LA BANQUE ALIMENTAIRE**

Monsieur le Maire fait part d'une proposition de « La Banque alimentaire » qui propose de donner à la commune de Bugeat des tickets d'une valeur de 10 € qui seraient distribués à des personnes dans le besoin. Ceux-ci doivent être consommés dans les commerces de la commune pour achat de produits de première nécessité à l'exclusion de l'alcool.

C'est à la commune de déterminer les critères de choix pour la distribution.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette démarche :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

A l'unanimité, le Conseil accepte la proposition de la Banque Alimentaire et donne tous pouvoirs au Maire pour la gérer.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **POINT AVANCEMENT TRAVAUX**

- Fin des travaux de rénovation énergétique de la Mairie : fin avril 2025
- Reste à réaliser :
  - la salle du Conseil (fin avril) et son mobilier fin mai (table-fauteuils-écran LED)
  - la peinture du couloir (fin avril)
  - la livraison de l'écran interactif d'affichage qui sera installé dans le hall du secrétariat – mi-avril)
- la cour goudronnée mi-avril.

### **COMMEMORATION 8 MAI**

Monsieur le Maire présente au Conseil le déroulement de la **Commémoration du 8 mai**.

- ➔ **Une balade mémorielle** est organisée le 8 mai à partir de 16h30 : il s'agit de parcourir les différents lieux de la commune en rapport avec cette date :
  - Le monument des fusillés de l'Echameil
  - Le monument des déportés à la Mairie.
  - La place de la Résistance
  - La place de la République
  - Le monument du Champ de foire
- ➔ **Les intervenants** :
  - Discours de Monsieur le Maire (Evocation des différents évènements marquants)
  - Lectures diverses de lettres, extraits de livre ... : Les Amis du Pays de Bugeat et la participation de M et Mme Gandois
  - La Chorale 'Bugeachoeur' et les enfants de l'Ecole Primaire - Chants (La Marseillaise, Le chant des Partisans, Bella Chao, l'Affiche Rouge
- ➔ Un budget a été prévu à cet effet et l'ANACR a versé une subvention de 2500 €.
- ➔ La cérémonie se clôturera au Foyer Rural où sera installée une exposition ainsi que des travaux des élèves de l'école primaire ; une collation sera offerte aux participants.

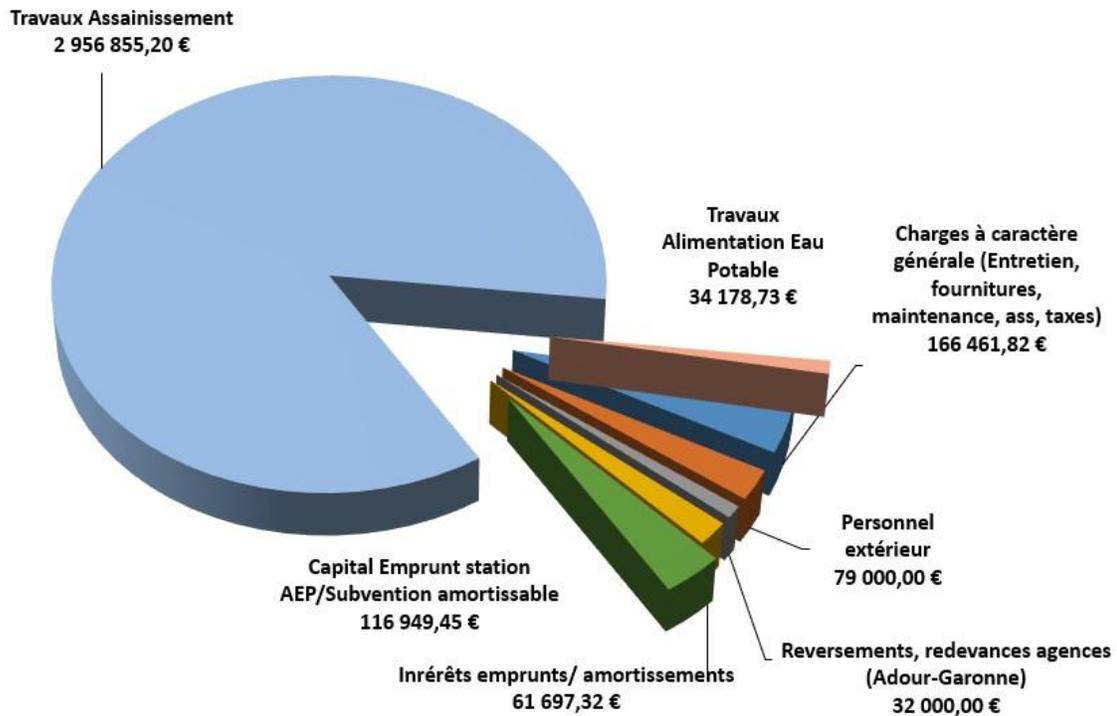
## **INFORMATIONS MUNICIPALES, BREVES...**

### **BUDGET PRIMITIF 2025**

Le budget est voté fin avril. En voici une présentation simplifiée graphique

Nota : Le Conseil Municipal a décidé de ne pas relever les taux d'impositions communaux sur la taxe d'habitation des résidences secondaires, et sur les taxes foncières (bâti et non bâti) pour l'année 2025. Il est à noter également que ces taux d'impositions qui sont votés par votre Commune de Bugeat sont les plus bas de la région.

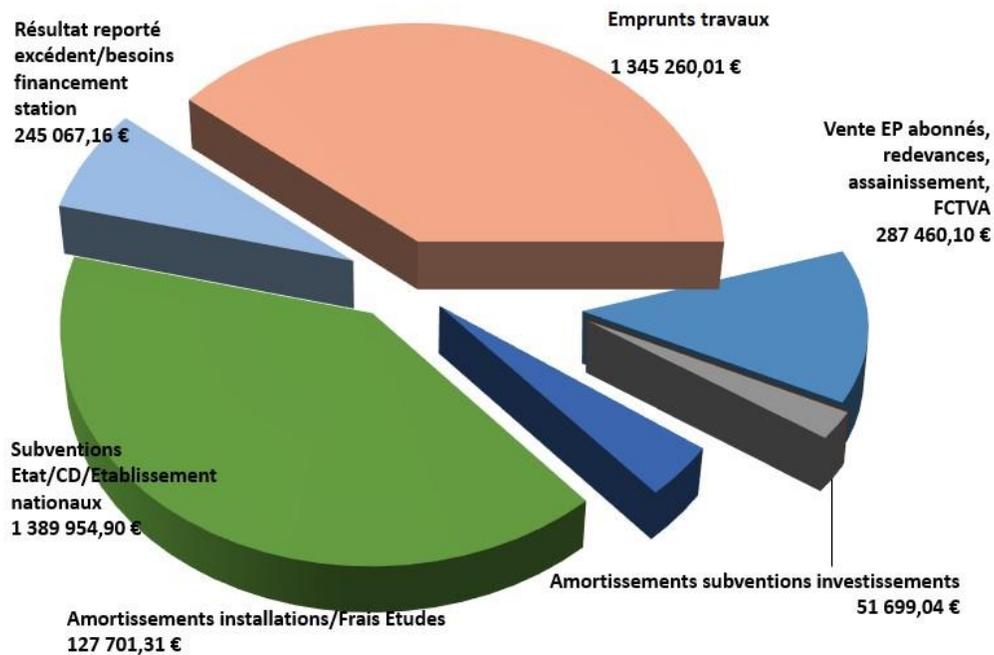
## 1. Budget Eau & Assainissement : Dépenses



Dépenses de fonctionnement  
TOTAL : 339 159,14 €

Dépenses d'investissements  
TOTAL : 3 107 983,38 €

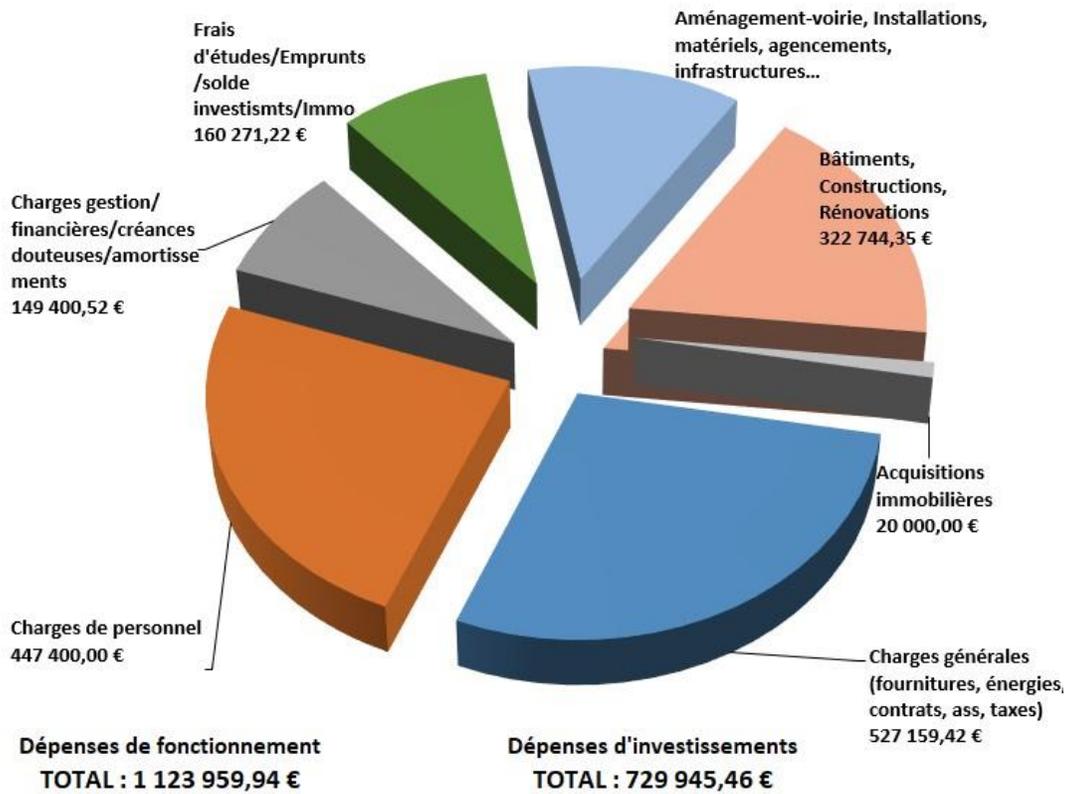
## 2. Budget Eau & Assainissement : Recettes



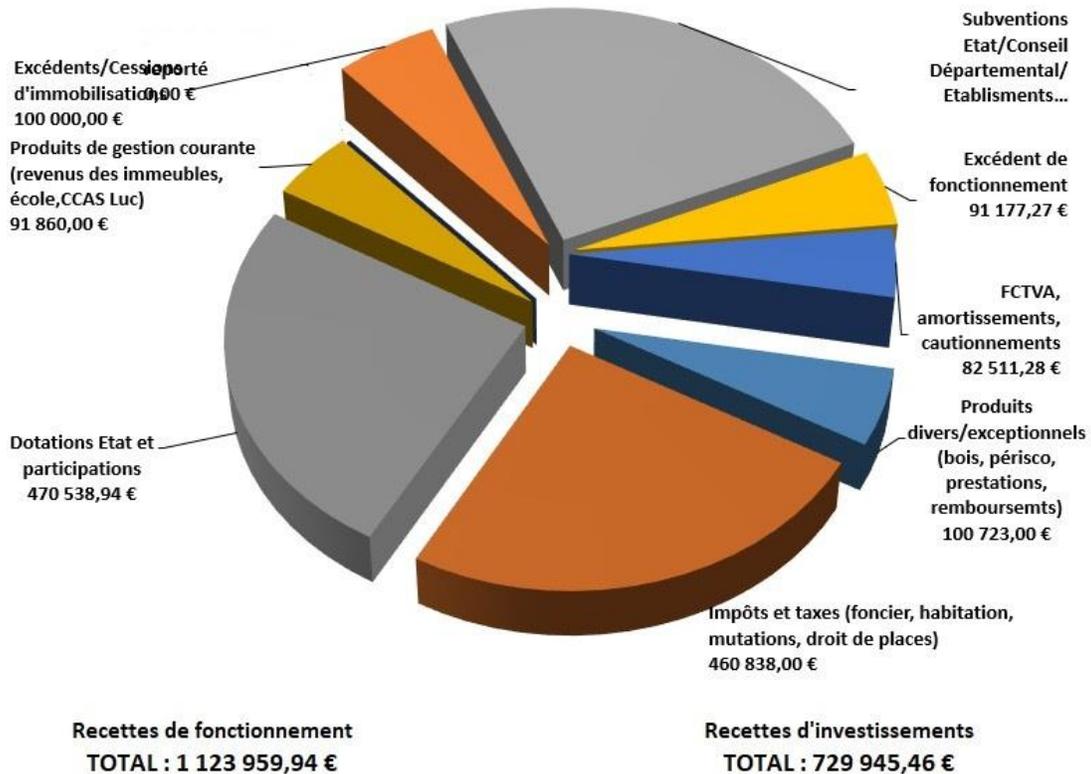
Recettes de fonctionnement  
TOTAL : 339 159,14 €

Recettes d'investissements  
TOTAL : 3 107 983,38 €

### 3 : Budget général : Dépenses



### 4 : Budget général : Recettes



## CEREMONIES

### BUGEAT : Cérémonie commémorative des fusillés de l'Echameil



Une assemblée s'est retrouvée ce 6 avril 2025 devant la stèle souvenir des fusillés sur la route de Gourdon à Bugeat pour se recueillir en mémoire des « fusillés de l'Echameil ». Monsieur Urbain, Maire de Bugeat, des représentants de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants), Monsieur Petit, Vice-président du Conseil Départemental, des élus de Bugeat et des communes alentour, les pompiers et les gendarmes mais aussi un public nombreux sont venus célébrer la mémoire de femmes et d'hommes qui, en ce jour funeste de 1944, sont tombés face aux nazis. Ces derniers étaient à la recherche de résistants qu'ils ne trouveront pas, et arrêteront en représailles, au village de l'Echameil, Léon GANE, Antoine GOURINAL, Antoine NAUCHE, Henri VACHER

et sa femme. Seule Mme VACHER en sortira vivante après plusieurs semaines d'emprisonnement à Limoges tandis que les hommes seront froidement abattus sur le bord de la route de Tulle à la sortie de Bugeat.

Monsieur Urbain, Maire de Bugeat, Mme Clémenceau de l'ANACR, ont retracé, devant un public recueilli et respectueux, le déroulement de cette journée et de la longue liste des exactions qui ont fait suite – à Bonnefond, aux Bordes, sur la commune de Saint-Merd-Les Oussines, à Marcy, et un peu plus loin, à Tulle et Oradour-sur-Glane.

Le public a respecté une minute de silence en mémoire de toutes ces personnes et le « Chant des Partisans » a retenti.



## BUGEAT – Dimanche 27 avril - COMMÉMORATION DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Ce dimanche 27 avril est un jour de recueillement pour le public composé de Monsieur Urbain, Maire de Bugeat, Monsieur Christophe Petit, Vice-Président du Conseil départemental et Président des Maires de la Corrèze, de représentants de la Gendarmerie des casernes de Bugeat, d'élus, de membres de l'ANACR mais aussi de l'Association des Anciens Combattants, porte-drapeau et simples citoyens, rassemblés face à la plaque commémorative qui rappelle le drame vécu par des hommes, femmes et enfants à Bugeat.

En effet, comme chaque année le dernier dimanche d'avril est dédié à l'hommage en mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la seconde guerre mondiale.

Monsieur Urbain, dans son discours, a rappelé les trois rafles perpétrées à Bugeat dont des réfugiés, installés durant la guerre dans la commune où ils avaient trouvé refuge, ont été victimes. Mme Brédimus, membre de l'ANACR et fille de déportés, a lu le message rédigé conjointement par la FNDIRP (Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes), la FDM (Fondation pour la Mémoire de la Déportation) et l'UNADIF (Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus). Le message de Madame Patricia Miralles, Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants a également été lu. Tous ont rappelé ce drame majeur qu'a été la déportation vers les camps nazis de dizaines de milliers de personnes.

Des gerbes ont été déposées et le public s'est recueilli en hommage à toutes ces personnes.

Le « Chant des Marais », composé par des prisonniers allemands d'un des premiers camps de concentration en juillet 1933 qui enfermaient des opposants au régime nazi, a retenti à la fin de la cérémonie, rappelant par ses paroles, l'enfer subi par tous ces déportés.



## BUGEAT – COMMEMORATION DU 80<sup>ième</sup> ANNIVERSAIRE de LA LIBERATION



Journée particulière à Bugeat en ce jour du 8 mai 2025, 80<sup>ième</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

En effet, cette commémoration a été un grand moment de partage entre toutes les générations rassemblées. Près de 200 personnes ont suivi le « Chemin de la mémoire » préparé par Jean-Yves Urbain, maire de la commune aidé de M et Mme Gandois, des « Amis du Pays de Bugeat » et de l'ANACR.

Le parcours a débuté à la stèle des fusillés de l'Echameil, érigée en mémoire des Bugeacois fusillés ou déportés par les nazis à la recherche de résistants, le 6 avril 1944. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la mairie, lieu de mémoire des déportés juifs de Bugeat puis vers la Place de la Résistance pour un hommage aux résistants corréziens et la Place de la République où celle-ci avait été célébrée comme il se doit à la libération, pour finir au monument aux morts du Champ de foire afin d'honorer la mémoire de tous les soldats ayant combattu pour la France. C'est là que le discours officiel de Monsieur le Ministre Sébastien Lecornu a été lu devant un public nombreux.

Chaque étape a été l'occasion pour Monsieur Urbain de rappeler des faits marquants de la dernière guerre, épisodes sanglants qui ont marqué la population de Bugeat à cette époque, le tout ponctué par des moments très émouvants.

Ainsi ont été lus des extraits du livre « Jeudi Saint » de Jean-Marie Borzeix, de la lettre de Guy Mocquet par des adolescents de l'association Live de Bonnefond, mais aussi celle des frères Mazaud, enfants du Pays emprisonnés et voués à être fusillés, lettre qu'ils adressent à leurs parents juste avant de mourir et dont deux jeunes filles de l'École forestière de Meymac ont fait lecture.

La chorale Bugeachoeur, accompagnée des enfants de l'école primaire de Bugeat, a interprété des chansons cultes en rapport avec cette guerre, Nuit et Brouillard, Le Chant des Partisans, l'Affiche rouge, Bella chao, et bien entendu La Marseillaise.

Instant très remarqué : le poème « Liberté » de Paul Eluard récité à l'unisson, dans son intégralité, par ces élèves de 8 à 10 ans, sans hésitation et avec force et conviction.

Moment de forte émotion également, devant la nouvelle plaque dévoilée par les descendants des juifs alors réfugiés à Bugeat qui ont été déportés et dont la presque totalité sont morts dans les camps, suivi de l'interprétation remarquable du Kaddish\* de Ravel par Jelena Eskin, 2<sup>ème</sup> violon à l'Opéra de Limoges.

Monsieur Pascal Plas, éminent spécialiste de la guerre de 39-45, a retracé plus spécialement l'activité des résistants sur notre territoire et la répression qui s'en suivit.

Une exposition s'est tenue au Foyer Rural, retraçant les grandes étapes de l'époque 39-45 et en parallèle celles de l'histoire locale.

Tous les participants ont pu apprécier la qualité des intervenants, le travail de recherche dont l'aboutissement est cette mémorable journée qui s'est achevée autour du verre de l'amitié au foyer rural de Bugeat.

\*Kaddish : prière juive, hymne à la gloire de Dieu, récitée à la fin de chaque partie de l'Office.



## INAUGURATION

### BUGEAT – INAUGURATION de la MAIRIE et de la MEDIATHEQUE



La traditionnelle coupe du ruban tricolore devant l'entrée de la mairie.

Un moment solennel et important dans la vie locale de notre bourg s'est déroulé samedi 21 juin. En effet, Monsieur Berton, le Préfet, Messieurs Chasseing et Nougéin, Sénateurs, Monsieur Coste, Président du Conseil départemental ainsi que son vice-Président, Monsieur Petit, le Président de la communauté de communes Vézère-Monédières-Millevaches (V2M), Monsieur Jenty, ont répondu à l'invitation du Maire Monsieur Urbain et des conseillers municipaux pour inaugurer officiellement les locaux rénovés de la mairie et l'installation de la médiathèque de Bugeat.

Le projet de rénovation de la mairie était déjà prévu dans le programme au début de la mandature. Il a toutefois évolué en raison de circonstances pratiques et d'opportunités et le résultat aujourd'hui montre des locaux fonctionnels, accessibles à tous et économes en énergie. Ceci a été possible

grâce aux aides conséquentes de l'Etat et du Département à hauteur de 80% du montant des travaux.

Ainsi, les espaces ont été redistribués ; la salle du Conseil, jusque-là située au premier étage et inaccessible aux personnes à mobilité réduite, a été transférée au rez-de-chaussée. Un nouveau mobilier, un écran géant et des connexions internet vont permettre à tous les conseillers de travailler efficacement.

Deux vitraux ont été offerts par Madame Chantal Godet. Ils ont été restaurés par cette artiste vitrailliste. En leur centre, les blasons de Bugeat et de la Corrèze ont été incrustés. Cette magnifique réalisation trône en belle place dans cette salle.

Le secrétariat a lui aussi été revisité. Il permet d'accueillir agréablement le public qui peut également bénéficier d'un panneau digital regroupant tous les affichages officiels de la commune, beaucoup plus lisible que l'affichage papier qui se révélait brouillon et peu fonctionnel. Le bureau du Maire et celui des conseillers offrent un espace de travail lumineux et pratique ouvert à tous les Bugeacois qui désirent rencontrer les élus.

La Médiathèque était également un objectif visé dès le début de la mandature. L'ancien préau derrière la mairie a été aménagé par la commune et mis à la disposition de V2M. Monsieur Jenty en a rappelé l'historique et le fonctionnement qui est intercommunal avec l'intervention des bibliothécaires de V2M mais aussi de bénévoles bugeacois qui en assurent l'ouverture et l'accueil du public.

Elle est ouverte à toute personne même non résidente sur la commune mais désireuse d'échanger sur les livres, d'en rechercher et même avec la possibilité d'en réserver, d'en emprunter gratuitement. Des spectacles y sont programmés et des ateliers artistiques, en partenariat avec l'école, le Centre de Loisirs et le public en général, s'y tiendront dans les mois prochains.

La cour de l'ancienne école sépare ce bâtiment de la Mairie. Elle est agréablement ombragée grâce à deux tilleuls ancestraux qui ont été préservés et qui en font tout le charme.

Il était important de conserver ces deux bâtiments installés au cœur du village depuis plus d'un siècle et de les moderniser pour les mettre au service de la population. Après une visite des locaux et les discours de chacun, le verre de l'amitié a été partagé dans la cour sous les fameux tilleuls.

Ces réalisations ont été menées rondement par le maître d'œuvre et les artisans. Le personnel communal sollicité a été très efficace pour mener les travaux nécessaires en parallèle et permettre d'assurer matériellement



La traditionnelle coupe du ruban devant l'entrée de la médiathèque

l'accueil du public durant toute la durée du chantier. Grand merci aux secrétaires qui ont dû travailler dans des conditions difficiles parfois, à Patou, Christophe, Thomas, Laurent et également à Alexandra pour qui le ménage a été une véritable épreuve de marathon...

Le vin d'honneur



Les vitraux offerts par Chantal Godet-Cheneval trônent maintenant dans la salle du Conseil avec un rétro-éclairage. Merci Chantal.

Le bureau d'accueil au secrétariat.



Le bureau du maire.

Les discours.



La nouvelle salle du Conseil.

## FRANCE RENOV'

### UN PROJET DE RÉNOVATION DE LOGEMENT ?

Afin d'obtenir des informations, des conseils et connaître les aides existantes pour la rénovation de votre logement, le premier réflexe à avoir est de contacter le **service public France Renov'**. Les conseillers **France Renov'** sont basés à la maison de l'habitat à Tulle et au pôléco à Ussel. Ce service est neutre et gratuit. Il est financé par l'Etat, la Région et les communautés de communes partenaires.

Contact : 05.55.20.88.96 les mardis et jeudis.

Mail : [renov.energie@cpiecorreze.com](mailto:renov.energie@cpiecorreze.com)

Evitez les arnaques,  
adressez-vous aux  
services publics



## COQUELICONTES

### BUGEAT accueille le festival Coquelicot

Dépayement total pour les Bugeacois en ce samedi 31 mai. En effet, dans la cour de la médiathèque, à l'ombre des tilleuls, un conteur les a transportés dans un tout autre univers : l'Amazonie.

Les caïmans, les perroquets, les singes et leurs histoires fabuleuses ont pris forme grâce à cet artiste, Léo Eberlin, qui s'est produit dans le cadre du Festival itinérant du conte. Une quarantaine de personnes ont ainsi pu plonger dans un univers merveilleux, grâce à sa voix envoûtante, à ses bruitages et jeux de gestes qui ont servi à la mise en scène de belles histoires.

Ce spectacle était gracieusement offert par la médiathèque de la communauté de communes V2M.



## CHAMPIONNAT DU MONDE MILITAIRES DE BASKET BALL



Du 01 au 08 décembre 2024, se sont déroulés sur la base de l'OTAN à MONS en Belgique, les championnats du Monde Militaire de basket-ball. La France s'est particulièrement distinguée puisqu'elle termine seconde, battue en finale par les Etats-Unis. Ils ne sont finalement pas parvenus à s'imposer face à des Américains puissants et efficaces et ont perdus de 8 petits points seulement !

Bugeat était brillamment représenté dans l'équipe de France par la présence d'Enzo FONTANELLA de la Brigade de Gendarmerie de notre commune.

Bravo pour cette médaille d'argent et merci à notre militaire qui porte haut les couleurs de Bugeat !

## FESTIVITES

Attention, ceci est un programme provisoire. Nous afficherons sur le panneau, ainsi que sur notre page Facebook et sur Intramuros, les événements au fur et à mesure.

Vous trouverez plus bas dans ce journal le programme du SPOC festival, organisé par « les amis du pays de Bugeat. »

### Sport et Culture « Festival SPOC : Du 20 juillet au 08 Aout

Concerts, ateliers, conférences, expositions etc... sont proposés par « les amis de Bugeat ». Un flyer détaillé est disponible dans plusieurs lieux de Bugeat. Il est téléchargeable sur [www.lesamisdebugeat.fr](http://www.lesamisdebugeat.fr)

## JUILLET

<b>Jeudi 10</b>	1ère Foire	Place de l'Eglise	Le matin
<b>Samedi</b>	Concours de pêche	Etang du tranchet	
<b>Lundi 14</b>	Commémoration Fête Nationale	Cérémonie	
<b>Samedi 19</b>	Concours de pêche	Etang du Tranchet	08h00
<b>Dimanche 20</b>	Fête des Roses	Clédat	De 10h00 à 22h00
<b>Jeudi 24</b>	2ème Foire	Place de l'Eglise	Le matin
	Marché festif	Place de l'Eglise	18h00
	Feu d'artifice	Place de l'Eglise	23h00
<b>Samedi 26</b>	Traditionnelle Dictée	Foyer Rural	14h00
	Cinéma en plein air (Atérix, le secret de la potion magique)	A définir	21h30

## AOUT

### Fête de Bugeat, manèges, forains : Du 08 au 11 Août

<b>Dimanche 3</b>	Vide greniers	Place de l'Eglise – Rue de la liberté - Halle	De 08h00 à 18h00
	Salon du Livre		De 10h00 à 18h00
<b>Jeudi 7</b>	Match de gala de l'USB	Stade Espace 1000 sources	18h30
<b>Vendredi 8</b>	Foulées Bugeacoises	Bugeat	17h00 à 20h00
	Concours de Boules	Terrain de Pétanque au plan d'eau	14h00
<b>Samedi 9</b>	Concours de pêche	Etang du tranchet	07h00 à 12h00
	Défilé de chars	Bugeat	16h00 à 18h00
<b>Dimanche 10</b>	Concert gratuit	Place du Crédit Agricole	18h00 à 22h00
	Feu d'artifice	Plan d'eau	22h30
<b>Lundi 11</b>	Feu d'artifice	Plan d'eau	22h30
<b>Jeudi 21</b>	Marché festif	Place de l'Eglise	18h00
	Feu d'artifice	Place de l'Eglise	23h00
<b>Jeudi 28</b>	2ème Foire	Place de l'Eglise	Le matin



## ETAT CIVIL

Pour que des informations personnelles soient publiées dans notre journal, les familles doivent impérativement nous en donner l'autorisation en remplissant un formulaire. Loi RGPD.

### Décès

Jean-Louis Orliange le 12 Mai 2025 à l'âge de 77 ans. Jean Louis a grandi à Bugeat, il habitait "à l'annexe". Il est parti comme bien d'autres jeunes travailler en région Parisienne, mais sans oublier Bugeat où il revenait très souvent. A la retraite il a été en 1999 et 2000 Président de l'USB, club dont il avait porté l maillot dans sa jeunesse.

Marcel DELMAS, le 23 juin à l'âge de 84 ans. Marcel né à BUGEAT y a fréquenté les écoles et a joué à l'USB. Puis il s'est établi dans le Nord de la France pour y exercer la profession de négociant en vins.

Nos condoléances aux familles endeuillées

# LES TRAVAUX 2025.

## La station d'épuration :



Les travaux de la station d'épuration avancent à un rythme soutenu. La météo a été très favorable depuis le début du chantier et la nature du terrain facilitent les choses.

La mise en service est toujours programmée pour le mois d'octobre.



Un grave incident mécanique sur notre tracteur tondeuse (avec un devis de réparation à plusieurs milliers d'euros) nous a amenés à investir dans un nouvel équipement neuf pour assurer l'entretien de nos espaces verts.

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la mairie, nous en avons profité pour refaire le parvis devant la mairie. Il a été entièrement réalisé par notre équipe municipale. Les pavés proviennent bien sûr de la Carrière d'Ambiaud.

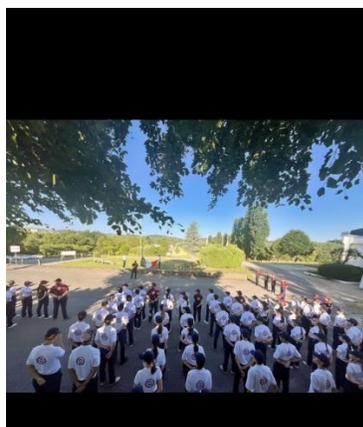


## STRUCTURES et INSTITUTIONS

**ESPACE 1000 SOURCES** par Patricia RIVALIER



**L'actualité de l'Espace 1000 Sources**



Le 2<sup>ème</sup> trimestre 2025 a été très dynamique au centre sportif avec 8 800 nuitées enregistrées et 24 300 repas servis à nos fidèles clients et à de nouveaux groupes.

En avril, c'est une douzaine de clubs d'athlétisme venus de toute la France qui se sont côtoyés et succédés sur la piste, sur les aires de sauts, de lancers et dans la salle de préparation physique. Vous avez pu aussi croiser des athlètes dans les Bois de Chaleix.

Stages de badminton, de judo, sport santé, formation d'accompagnants à la randonnée pédestre organisée par la Fédération Française du Milieu Montagnard, ont complété l'activité d'avril.

Le joli mois de mai a été consacré principalement aux séjours sportifs scolaires organisés par l'USEP et à l'accueil des premiers groupes de randonneurs et de motards.

Un tournoi de badminton, organisé par l'Association Nationale Du Sport dans l'Apprentissage, a rassemblé pendant 2 jours une centaine de jeunes apprentis dans différents métiers et venant de la France entière.

Mais l'événement le plus spectaculaire a été l'accueil du 16 au 18 mai des 220 compétiteurs réunis pour le championnat de France de **Vovinam-Viet Vo Dao**, un art martial vietnamien regroupant plusieurs disciplines. Une belle occasion de faire découvrir Bugeat aux participants, dont certains ont été hébergés dans les gîtes et chambres d'hôtes de la commune.

Beaucoup de succès aussi en mai pour le séjour de Nordic Yoga, le stage du Judo club d'Ussel qui a réuni 60 jeunes et plus de 100 motards accueillis pour le week-end de l'Ascension.

Le mois de juin a connu également une bonne fréquentation, avec une météo estivale pour le plus grand bonheur des écoliers corréziens en séjours animés par l'ODCV, des différents clubs de randonneurs et des 250 cyclotouristes participant à la 21<sup>ème</sup> Balade corrézienne ou à la rencontre des Cyclo Rando Bull.

Sur la deuxième quinzaine de juin c'est un (dernier ?) séjour de cohésion du Service National Universel qui s'est déroulé pendant 12 jours, réunissant 129 jeunes volontaires de 15 ans venus de Nouvelle-Aquitaine, encadrés par 15 tuteurs.

Des stages de Tai Ji, du comité départemental de basket, et une sortie moto ont complété les réservations de juin.

Et pour les plus petits des écoles primaires et centres de loisirs de Bugeat, Treignac et Chamberet, plusieurs séances d'aisance aquatique et cours de natation ont été dispensés par Laurent Deyzac, maître-nageur.

**Nouveauté** : à partir du 3 juillet et tous les jeudis de 18h00 à 19h30, des séances d'activité physique seront proposées par l'association des Amis du Pays de Bugeat, dans la salle de musculation du centre sportif, encadrées par Guillaume Delage, Kinésithérapeute à Bugeat.

Renseignements et inscriptions : 06 84 69 85 84

Toute l'équipe de l'Espace 1000 Sources vous souhaite un bel été à Bugeat !

## **ECOLE COMMUNALE** *Par Cathy VINATIER, Directrice*

### **Concert JMF**

**Le 14 avril**, le Foyer rural a fait salle comble en accueillant tous les élèves de Bugeat et les élèves de l'élémentaire de Treignac. Le musicien Matthieu Vantorre nous a présenté son spectacle ***Tiger Rodeo***.



Sa musique c'est de la **country** et du **blues**, une musique qui vient des États-Unis. **Il raconte une histoire et chante en français et en anglais.**

Il a surtout joué de la **guitare**, de l'**harmonica**, des **percussions** avec une batterie et des clochettes à ses pieds qu'on entend dès qu'il marche. Il a aussi joué du **banjo** et du **violon**, il a secoué un **œuf**, il a tapé sur une **clé** de bricolage, il a fait tourner un **rhombe** (objet au bout d'une ficelle pour faire le bruit du vent).

**La morale de son récit c'est que si on s'ennuie, l'imagination permet d'inventer et de créer des histoires, de la musique, des objets... pour ne plus se sentir seul et triste.**

Tous les élèves ont apprécié ce spectacle. Ils ont été très réceptifs, ils ont écouté, ils ont ri et applaudi.



### Tri des déchets

C'était une demande des délégués-élèves, des enseignants et des personnes du conseil d'école. En plus des containers, la cantine possède désormais un composteur collectif. Notre cantinière Stéphanie y jettera les restes alimentaires même si, depuis



mentaires.



quelques années, les élèves sont sensibilisés à la réduction des déchets ali-

### Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération et de la Victoire

Sous l'impulsion du maire M. Urbain, l'école a participé au Chemin de la Mémoire. Nous remercions le chef de chœur de la chorale Bugeachoeur, Jean-François Lopicque, qui est intervenu 9 jeudis dans la classe auprès des 18 CE2/CM. Accompagné de son piano électronique, Jean-François a partagé son expérience musicale et d'ancien enseignant. M. Couturas a entraîné ses élèves entre chaque séance et, chaque jour, les élèves ont appris et répété les 21 quatrains du poème « Liberté », écrit par Paul Éluard en 1942.

Il y a eu 2 répétitions générales à l'école avec la chorale de Bugeat, chorale que nous remercions également de son soutien. Les élèves de la classe maternelle ont alors été le 1<sup>er</sup> public.

Le jour du **8 mai**, les élèves étaient prêts pour chanter « Bella Ciao » et « La Marseillaise ».

Sous la direction de leur maître, ils ont déclamé seuls le poème « Liberté ».



Quel travail



remarquable mais les enfants peuvent être fiers. Et le public nombreux n'a pas manqué d'éloges et de félicitations ! L'inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme Guionnet, qui était présente, a elle-même été marquée par cette émouvante cérémonie avec les élèves. Cette prestation restera un souvenir inoubliable dans leur scolarité.

Le soir au Foyer rural, le public encore nombreux a pu admirer les colombes de la paix réalisées par les élèves de CP/CE1 avec Mme Lacouturière.

À l'école, nous avons de nouveaux drapeaux.

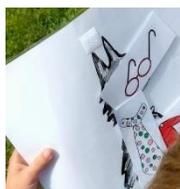


### Rencontre USEP maternelle athlétisme/orientation

Le 6 mai, tous les élèves de maternelle du secteur de l'athlétisme et des activités d'orientation.

collège de Treignac ont fait de

Athlétisme : 2 parcours pour les activités courir et sauter (jeu « vide ta caisse »), 3 activités de lancer. Orientation : « Le plus beau loup », les empreintes et un parcours photo.



Nous remercions l'association qui organise le trail Millevaches Monédières. Elle a fait un don de 400€ à notre coopérative scolaire USEP/ Les Lutins de Bugeat. Le sport est bénéfique pour la santé et prévient la sédentarité. Le but de ce don est donc de faire profiter les élèves d'activités sportives.

### Récréances

**Le 23 mai**, Mme Lacouturière a fait venir en classe l'association qui propose dans le Limousin des animations scientifiques itinérantes. **Les CP/CE1 ont participé à 4 ateliers** avec Antoine et Cyril :

- La chimie des couleurs → Les élèves font des mélanges qui produisent des réactions chimiques.
- Le robot éducatif Thymio → Ils ont utilisé des robots pour s'initier à la robotique et à la programmation.
- Méli-mélo des senteurs → Les élèves ont créé un parfum collectif. Chacun a rapporté



chez lui un échantillon de parfum. C'est un produit à base de menthe, cannelle, citron et badiane, alors nous l'avons appelé « *Mencaciba* ». – Les bulles de savon → Ils ont réalisé des expériences dont faire des petites et géantes bulles.

Les enfants ont tous beaucoup participé. Ils ont adoré faire les expériences et toutes les activités scientifiques !

## PNR

## Classe Parc (suite)

**Le 15 mai**, la classe maternelle a vécu une matinée en forêt tout près de l'école. Delphine Moreau a fait écouter les bruits de la forêt car la forêt de feuillus est vivante. Par équipe, on a fait une chasse aux feuilles pour apprendre à reconnaître les arbustes et les arbres : genêt, houx, chêne, hêtre... Puis on a joué à être les différents types de plantes de la forêt. En rentrant en classe, on est passé dans un bois planté seulement de sapins : c'est sombre, rien n'y pousse et il n'y a pas de vie, pas d'oiseaux, pas d'insectes.



C'EST LA FEUILLE DE QUEL ARBRE ?





On s'est assis dans le bois au bout du plateau de l'école. Delphine nous a demandé ce qu'on avait vu et entendu dans la forêt et elle le dessinait. On a observé et compris que dans une forêt vivante, les plantes poussent selon 3 étages : en bas les herbes, puis les arbustes au milieu et les arbres qui sont très hauts.

On a passé un très bon moment dehors dans la nature et Delphine nous a montré et appris beaucoup de choses intéressantes !

**Le 10 juin**, Chantal Ballot est intervenue auprès de la classe maternelle pour montrer **comment faire de la couleur avec des plantes**. Chantal est animatrice nature, mais son métier c'est aussi de cueillir des plantes aromatiques et médicinales sauvages et elle en cultive.

– Sur le pré du plateau, les élèves devaient trouver des fleurs et feuilles de différentes couleurs. Chantal a bien dit qu'«*on ne prélève que ce qu'on a besoin, pas plus !*», car les plantes sont des êtres vivants, on ne doit pas abimer ce qui est vivant. Ils ont cueilli quelques fleurs jaunes, bleu-violet, blanches et des feuilles vertes, de la mousse. Puis chaque groupe a écrasé les plantes sur une feuille pour obtenir toutes les couleurs.



LE PLANTAIN SOULAGE LES PIQURES



TREFLE SUCRE



FLEUR "PETARD"



CHAQUE GROUPE PRESENTE SA PALETTE DE COULEURS.

– En classe, Chantal a utilisé des ustensiles de cuisine, des plantes et de l'eau pour **fabriquer des encres**.

Les pétales de coquelicot chauffés ont donné un jus rouge foncé, les feuilles d'ortie un jus vert foncé, le charbon donne du noir.



En ajoutant aux encres du jus de citron, ça éclaircit la couleur, tandis que la cendre chaude rend plus foncé.

– Les élèves ont utilisé toutes les couleurs obtenues pour faire de jolis dessins au pinceau.



**Le 1<sup>er</sup> juillet**, la classe se rendra en car à « La Baleine du Mont » à Eymoutiers pour la **journée de restitution**. Au cours de ces 4 animations, les jeunes enfants apprennent à regarder les plantes qui les entourent, ils se montrent très curieux. Après les interventions de Delphine et celle de Chantal, les élèves ont déjà beaucoup de connaissances sur les plantes.

Nous remercions le PNR pour l'organisation et le financement des 4 animations et le transport de la classe.



**Le 3 juin, les élèves de CP/CE1** ont découvert la technique du **cyanotype**. Chez eux, ils avaient mis sous presse des plantes pour pouvoir les utiliser en classe. La technique photographique du cyanotype a fait apparaître le végétal blanc sur fond bleu.

Un autre atelier consistait à créer un tableau avec des éléments naturels.



### Médiathèque V2M

Depuis son ouverture à Bugeat, les classes et les enseignants ont un lien direct avec ce lieu de culture essentiel pour développer le goût de la lecture. Nous espérons que cette fréquentation des élèves durant le temps scolaire sera prolongée avec leur famille durant les vacances.

Les CP/CE1 préparent une exposition qui sera visible cet été à la médiathèque, venez la voir !

**Prix de l'album jeunesse départemental 2025** : Après lecture des livres par leur maîtresse, chaque élève de maternelle et de CP/CE1 a voté pour le livre qu'il a préféré.

### Land Art

**Le 10 juin**, l'artiste Marc Pouyet est intervenu auprès des classes de CP/CE1, le matin, et CE2/CM l'après-midi, pour leur faire réaliser des œuvres de land art. Les enfants ont utilisé des récoltes qu'ils avaient rapportées de chez eux : des végétaux, des coquillages et des petites pierres. Ils ont aussi ramassé et cueilli d'autres éléments naturels autour de l'école. L'escargot est une grosse œuvre collective, d'autres

sont créées par petits groupes.



M. Pouyet a donné aux élèves l'idée de faire une spirale, des mandalas et de mettre des couleurs. Jusqu'aux vacances, nous monterons régulièrement sur le terrain de foot pour observer l'évolution de ces œuvres avec la pluie, le vent, le soleil, les animaux... Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à construire ces œuvres, à plusieurs, en suivant le fil de leur imagination, avec les matériaux naturels qu'ils avaient.

## La ferme de Jolie Fleur

Le 6 juin, la classe maternelle s'est rendue à Péret-Bel-Air pour s'approcher des animaux de la ferme. Sabine et Jacques ont présenté leurs animaux. Il y avait aussi des jeux pour développer les connaissances sur les animaux de la ferme. Pour faire du beurre l'après-midi, ils ont utilisé la crème du lait trait le matin.



LES CLAPIERS :  
LAPINS ET  
COCHONS D'INDE



LE COCHON TOUPINOÙ



VACHES LIMOUSINES



LA TRAITE



L'ECREMEUSE SEPARÉ  
LA CREME DU LAIT



IL FAUT BATTRE LA  
CREME LONGTEMPS



BEURRE

Puis devant l'école, Delphine la maman de Tristan, a amené 2 chèvres car beaucoup d'enfants confondaient les moutons et les chèvres.



MOUTONS



CHEVRES

Le spectacle de la classe maternelle sera bien-sûr sur le thème des animaux de la ferme !

Le 20 juin, la classe de CP/CE1 participera à des ateliers autour du papier et de l'imprimerie au **Moulin du Got** à St Léonard de Noblat. Ce sera sur le thème de l'océan.

Le 24 juin, les élèves de CP à CM2 visiteront le musée de Sarran avec l'exposition permanente et un atelier sur l'histoire du mobilier présenté.

Le 27 juin, la classe de CE2/CM1/CM2 poursuivra son travail sur la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale au **musée de la Résistance** de Limoges. L'après-midi, au **Parc zoologique du Reynou**, ils participeront à un atelier avec un soigneur

Le 21 juin, les enseignants s'associent à l'association des lutins de Bugeat pour organiser **la fête de l'école**.

*Note la directrice Catherine Vinatier : « C'est le dernier article du Bugeacois que je vous écris car je prends ma retraite. J'ai vraiment apprécié de découvrir Bugeat et de travailler avec mes élèves et parents d'élèves, mes collègues et personnels de l'école et les municipalités.*

*Merci à tous.*

## LES LUTINS DE BUEGAT par Christelle Gourinet



L'association Les Lutins de Bugeat souhaite adresser un immense merci aux organisateurs du Trail de Millevaches Monédières pour leur généreux don.

Ce soutien financier sera intégralement dédié au développement des activités sportives pour les élèves. Il nous permettra de financer des séances encadrées par des professionnels, l'achat de matériel, ou encore l'organisation de sorties sportives, contribuant ainsi à promouvoir l'activité physique et les valeurs du sport auprès des enfants.

Ce geste fort témoigne de l'implication du Trail de Millevaches Monédières dans la vie locale, et de leur volonté de

faire bouger les choses — au sens propre comme au figuré !

Au nom des élèves, des enseignants et de l'association les lutins de Bugeat : merci pour ce bel élan de solidarité qui donnera encore plus d'énergie à nos jeunes sportifs !

## USB (foot) Par Romain JOUANNEAUD



### **2024 – 2025 : Une saison difficile**

Malheureusement, cette saison en D3 n'a pas tenu les belles promesses que la qualité des joueurs laissait espérer. Les nombreuses blessures, les départs en cours de saison et la malheureuse incapacité pour notre coach Karim d'aligner son meilleur 11 week-end après week-end auront eu raison des pourtant bonnes intentions bugeacoises. Malgré les mauvais résultats, joueurs et dirigeants sont restés unis et ont conservé la belle ambiance du club, soutenus par leurs fidèles supporters. La reprise du championnat en 4<sup>ème</sup> division se fera mi-septembre, mais on se donne surtout RDV fin août pour... la Coupe de France, où l'USB est exceptionnellement inscrite pour célébrer les 100 ans à venir du club.

### **Un été festif pour lancer la saison des 100 ans !**

Et oui, avant de démarrer cette historique saison des 100 ans, les organismes bugeacois devront d'abord faire face à un nouvel été riche en festivités. L'USB sera impliquée dans les deux marchés festifs. Nous organiserons à nouveau notre désormais incontournable match de gala le jeudi 07 août, avec la reconduction de la « Faites du football », l'après-midi dédiée à la découverte du football pour les enfants de 6 à 12 ans.

Quant à la saison des 100 ans, elle s'approche elle aussi à grand pas. Pour cette occasion, le club cherche des joueurs pour compléter le groupe. Anciens joueurs sont les bienvenus pour cette saison de fête. Nous cherchons également des bénévoles pour participer à l'organisation de la fête des 100 ans. Elle aura lieu le samedi 11 juillet 2026, à vos agendas !

L'ensemble des joueurs et dirigeants de l'USB vous remercie pour votre soutien et votre fidélité. Nous vous souhaitons un bel été, et nous vous laissons sur cette affiche (d'époque !). A bientôt 😊



EDITION SPÉCIALE

\* US Bugeacoise \* DEPUIS 1926

# Pour ses **100 ans** L'US BUGÉAT RECRUTE JOUEURS ET BÉNÉVOLES\*



\* Club familial, qui s'apprête à fêter ses 100 ans, recherche :

- des joueurs pour étoffer le groupe en 4<sup>ème</sup> division.
- des bénévoles pour encadrer le club et participer à la préparation de la fête des 100 ans en juillet 2026 !

LE MOT DU PRÉSIDENT  
Stéphane Prudhomme



1926-2026 : Un siècle de football, de passion, d'engagement bénévole et de vie locale à Bugeat.



REJOINS-NOUS A **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB**  
LE VENDREDI 27 JUIN, 19H, MAIRIE DE BUGÉAT



**CONTACT** 06.43.58.09.25 OU 07.89.80.18.55

### **BUGEAT – TRAIL MILLEVACHES MONEDIERES EDITION 2025- CHAQUE PAS PARCOURU A ETE UN PAS OFFERT AUX AUTRES.**

Encore une belle réussite pour le trail Millevaches Monédières 2025 qui s'est déroulé sur Bugeat. Malgré un temps couvert mais idéal pour les participants, ce sont plus de 1600 coureurs et randonneurs qui se sont élancés sur les parcours préparés sur le territoire, 12, 27, 56 km avec un dénivelé de plus de 2500m ou encore une randonnée de 14 km et un parcours spécial « rapiettes » pour les plus petits, une belle diversité de choix pour tous.

Mais cette édition marque aussi un pas important vers l'implication de l'association dans des causes qui lui sont chères : la promotion du sport auprès des plus jeunes, les restaurants du Cœur, de la Ligue contre le Cancer et ce tout au long de l'année. En ce sens les organisateurs du trail avec l'aide de l'ADPS – Association de Prévoyance et de Santé (Fonds d'action sociale d'Allianz), ont reversé à ces associations des sommes destinées à aider ces différentes causes.

Afin de toucher les plus jeunes et lutter contre la sédentarité, ce sont des chèques qui ont été remis aux associations oeuvrant auprès des écoles primaires de BUGEAT et TREIGNAC dans le but de financer des intervenants EPS pour les élèves.



## **SALON DU MEDELISME FERROVIAIRE**

Le Salon du modélisme ferroviaire de Bugeat organisé par Haute Corrèze Evènements est en préparation.

Ouverture au public les **13 et 14 septembre à l'Espace Millesources** :  
1600 m2 d'exposition de réseaux, simulateur de conduite.

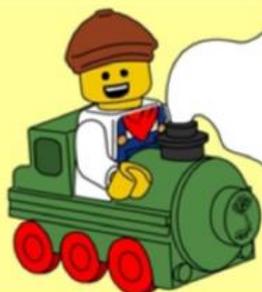
L'autorail Limousin des années 60 parcourra la ligne LIMOGES-BUGEAT le dimanche 14.

Nouveauté cette année : participation de l'association Limouzibricks avec de nombreuses créations en LEGO et un espace de jeux pour enfants.

# 4<sup>ème</sup> SALON NATIONAL DE MODELISME FERROVIAIRE

organisé par Haute Corrèze Evènements

**Les 13 et 14 septembre 2025**  
à l'Espace 1000 Sources à BUGEAT (Corrèze)



Avec la participation de l'association Limouzibricks. Exposition de dioramas sur le modélisme ferroviaire en LEGO et de nombreuses créations et collections des années 60 à nos jours.



## Le Dimanche 14 septembre 2025



L'autorail Limousin, train touristique vous propose un voyage rétro, de Limoges à Bugeat aller-retour, à bord des deux autorails mythiques des années 60, l'X2844 et l'X2907.

Réservation, horaires et tarifs : [autorail.limousin@yahoo.fr](mailto:autorail.limousin@yahoo.fr)

### Horaires :

Samedi : 9h30 à 18h

Dimanche : 9h30 à 18h

### Tarifs :

Adulte : 5 €

Moins de 12 ans : gratuit

e-mail : [contact@hce19.fr](mailto:contact@hce19.fr)

- 1600 m<sup>2</sup> d'exposition

- Nombreux réseaux

- Exposition modèles Lego® et animations pour les enfants

- Train touristique

- Buvette et restauration sur place (Burgers, grillades, frites, crêpes, ...)

- Exposition cartes postales

- Simulateurs de conduite



## **J- 4 semaines avant le lancement du SPOC d'été 2025**



Le Festival de Bugeat SPOC 2025 aura lieu du lundi 21 juillet au dimanche 3 août et tressera les arts, la nature et les sports, proposant une multitude de concerts et spectacles, une journée fabuleuse en pleine nature en partenariat avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) qui nous fait l'honneur de rejoindre cet été le projet du SPOC, et de nombreux ateliers allant des claquettes à l'origami en passant par le cirque, la course d'orientation, l'initiation et le perfectionnement à la technique du vitrail et au fusing, le judo, la création de votre bâton de marche, l'aquarelle, l'archéologie, la découverte du langage des chevaux, avec deux animations proposées par les pro du Handball club de Limoges et le CAB ... dans une ambiance poétique, sportive, artistique, festive. Il sera l'occasion proposée à chacun de s'évader lors d'un concert ou d'un spectacle, d'une randonnée sportive ou d'un atelier, l'opportunité d'exprimer sa créativité ou tout simplement de se retrouver en famille, entre amis pour partager des moments d'exception sur le Plateau.

Il se déroulera aussi bien sur Bugeat, en extérieur ou au sein des espaces mis à notre disposition par la municipalité que dans les communes

partenaires des alentours : au cœur de la ville sous les Nouvelles Halles, sur la terrasse du Café de la Place, dans l'église St Pardoux, au Foyer rural, au Champ du Palais, au Centre sportif des 1000 sources, aux Ruines des Cars sur la commune de St Merd les Oussines avec un concert interactif piano et clarinette « Musiques de films », offert par les Amis du Pays de Bugeat, précédant la projection en plein air du film « Astérix, le secret de la potion magique » organisée avec l'association du Bac des Cars le samedi 26 juillet, au cœur des églises de Lestard et de Soudaine-Lavinadière, au Monastère du Jassoneix, à Lavaur ou encore au village de Clédats où nous participerons au lancement des Pastorales le dimanche 20 juillet et pourrons répondre à toutes vos questions, et bien sûr dans les boutiques de nos commerçants partenaires ....

Il sera aussi l'occasion de découvrir de nouveaux spectacles avec la compagnie Daruma et sa création chorégraphique *Yes we fight*, du cirque avec *Chrysalide* par la Compagnie Epikoi et *L'envolée*, sa déambulation magique sur échasses qui nous accompagnera lors du traditionnel BBQ de clôture au Centre sportif le dimanche 3 août. Vous pourrez retrouver Thomas Birault, notre clown à la poésie et aux prouesses indescriptibles, qui était déjà présent dès notre premier Festival au champ du Palais avec la compagnie 2 œufs dans une poêle ou à notre inauguration du SPOC 2024. Il nous reviendra accompagné de deux musiciens le jour du marché festif, sous les Nouvelles Halles. Et naturellement vous pourrez découvrir une constellation de concerts. Au programme cette année : guitare et chant avec le duo Father & Son, duos piano et clarinette, récital violon et piano qui nous permettra de retrouver la 2<sup>nd</sup> violon de l'Opéra de Limoges qui nous a conquis lors de son interprétation du Kaddish de Ravel le 8 mai dernier, un duo clavecin et flute traversière, un récital violoncelle et chant, un duo de harpes, et bien entendu notre Petit Cœur qui Bat et l'incroyable ensemble d'accordéons composé par Sébastien Farge et Roland Romanelli dont nous ne saurions nous passer, avec une traversée de la poésie et de la chanson française. Nous aurons donc le bonheur de retrouver les chanteurs du Petit Chœur qui Bat et la trentaine de chanteurs de la chorale Bugeatchoeur dirigée par Jean-François Lopicque qui travaille avec sérieux et bonne humeur chaque lundi à Bugeat, nous propose régulièrement des rendez-vous bien sympathiques et s'associeront au Petit Chœur qui bat pour leur final lors du concert du samedi 2 août, et les fabuleux musiciens Léopold Sers et Pascale Forgerit, Sophie Clavel et Matthieu Stombe, Didier et Félix Lefebvre. Nous accueillerons encore une nouvelle artiste avec Yurie Hu, jeune virtuose qui viendra enregistrer l'un des titres de son futur album à Bugeat et nous offrira un concert de musique pop, jazz et contemporaine au piano pour nous remercier de notre accueil. Nous vous proposerons aussi des expositions variées dont celle de la collection Achille Borzeix (article détaillé à lire dans ce journal) au sein du futur espace culturel Jean-Marie Borzeix qui sera inauguré le 21 juillet par notre

Maire, une installation sur le thème « Paysage et bien commun » portée par le Parc naturel de Millevaches au Foyer rural, ainsi que l'expo « Parcours d'artistes en Limousin » avec, par ordre alphabétique, les œuvres de Bertrand Benoit, Dominique Decad-Janoueix, Chantal Godet-Cheneval, Marielle Lesueur, Claire Stenta, Cristina Marini, Régine Vergonzanne, Michèle Zaremski et les photos de Jean-Pierre Mabilie qui vous proposera, comme un rendez-vous, de vous tirer le portrait...

Vous pourrez aussi nous retrouver dimanche 3 août lors du traditionnel Salon du livre de Bugeat animé par des auteurs nés dans la région qu'ils ont chantée et qui contribuent à la faire rayonner, salon qui aura lieu sous les nouvelles Halles, le jour du vide grenier, coordonné par notre fidèle comparse, l'ethno-sociologue Marie-France Houdart et les éditions Maiade, en partenariat avec la librairie Mymylibri qui nous a rejoints l'année dernière pour notre plus grand plaisir, et participer à des animations culturelles telles que la réalisation de marque-pages enluminés avec notre bénévole Pascale Rio-Lemar, assister à la pièce de théâtre Roméo et Juliette en 1h par la Compagnie Sauvage à 14h...). La journée sera l'occasion, vers 11h, de remettre notre prix littéraire de la Nouvelle G-E Clancier en musique.

Vous pourrez prendre part à des ateliers de découverte de divers sports, des escapades en forêt, aux moulins de Razel où vous découvrirez le film « L'Appel des Libellules » à la grange de Yann Saugeras avant de pique-niquer en famille et de rencontrer le berger d'estive, puis de visiter la tourbière de Redon-Bord, des promenades dans Bugeat à la découverte de son histoire. Ces ateliers sportifs et artistiques, ces balades sont ouverts à tous, adultes mais aussi enfants et adolescents, et vous pouvez vous y inscrire en famille ou en solo.

Nous partageons avec vous la sublime affiche 2025 que Benoit Guillo (*Dodecacom*), qui a rejoint notre équipe de bénévoles depuis l'année dernière, a créée

Notre maire Jean-Yves Urbain rendra hommage à notre cher Jean-Marie Borzeix, qui a présidé l'Association des Amis du Pays de Bugeat, lors de l'inauguration du Festival le lundi 21 juillet en fin d'après-midi, en baptisant le nouvel espace culturel de Bugeat à son nom, en ouverture de l'inauguration du SPOC 2025, et en avant-première du vernissage de l'exposition Achille Borzeix .

Nous souhaitons que ce Festival vous donne le bonheur de vous retrouver, d'échanger, de partager des moments en famille, entre amis, l'occasion de pratiquer chaque jour un sport et un art, de vous laisser porter par les notes magiques de nos musiciens, en bref, soit l'occasion de célébrer le plaisir du vivre-ensemble.

La participation financière sera la plus modique possible, notre association assumant autant qu'elle le peut les frais induits, grâce au soutien de nos fidèles partenaires, la ville de Bugeat, le Département, la Communauté de Communes V2M, la Région, la CAF, le Centre sportif Alain Mimoun, le Conservatoire des Espace naturels, le Crédit agricole, ENEDIS, les éditions Maiade, le Fonds de développement de la vie associative, les Offices de tourisme Terres de Corrèze, le PNR... de manière à ce que l'inscription aux activités ne soit en aucun cas un frein à la découverte et à la créativité. Ainsi, nous offrirons le concert du duo d'accordéon présenté par Sébastien Farge, notre exceptionnel champion du monde d'accordéon, accompagné du célébrissime compositeur et accordéoniste Rolland Romanelli. De même vous pourrez retrouver en accès libre le spectacle de cirque présenté le jour du marché de Pays par Thomas Birault et ses deux amis musiciens qui vous feront découvrir les Musiques de l'Est ainsi que le duo Father & Son qui se produira le mardi 22 juillet au Café de la Place et le jour du marché de Pays. L'association offrira aussi le concert inter-actif « musiques de films » qui précèdera la projection en plein air du film Astérix, le secret de la potion magique par l'Association des Ruines des Cars, et bien d'autres animations, en particulier à nos nombreux adhérents qui nous soutiennent tout au long de l'année et pour lesquels nous avons plaisir à travailler sans compter notre temps.

Une partie des artistes (dont le Petit Chœur Qui Bat) et l'ensemble des encadrants et organisateurs participent de manière totalement bénévole ; d'autres dont c'est l'unique métier, séduits par le concept de ce projet fédérateur et civique, nous concèdent des tarifs très amicaux.

Nous renouvellerons cette année l'offre de retransmission sur grand écran des concerts sous les Halles de Bugeat .

Vous trouverez dans ce numéro du Bugeacois le programme complet et détaillé du Festival SPOC 2025 et nous espérons que chacun d'entre vous, bugéacois et habitants des environs quel que soit leur âge, enfants de

l'école primaire, des centres de loisir, familles, touristes de passage ou venus pour l'occasion, professionnels, y trouvera son bonheur !

A tout bientôt la joie de partager et de vous rencontrer ou de vous retrouver à Bugeat !

N'hésitez pas à scanner le QR code ci-joint qui vous mènera sur la Web App permettant de suivre les événements proposés, de réserver et d'être informé en direct d'éventuels changements de dernière minute liés à la météo !



## DIMANCHE 20 JUILLET

### FÊTE DES ROSES À CLÉDAT

BONNEFOND - VILLAGE DE CLÉDAT

10h-19h - Tout public

Avec la présentation du Festival de Bugeat et le programme des Pastorales de Clédat mis en place par l'association Renaissance des Vieilles Pierres. Proposition de nombreuses animations ateliers et activités. La restauration sera assurée avec une buvette et diverses pâtisseries. Restauration possible sur place.

Entrée : 5 €, avec une rose offerte, et gratuit pour les moins de 12 ans.

Pour plus de renseignements : 05.55.94.01.30 ou 05.55.94.10.84

## LUNDI 21 JUILLET

### STAGE DE 5 MATINÉES D'INITIATION À LA TECHNIQUE DU VITRAIL ET DU FUSING

DÉBUTANTS : SEMAINE 1 - Jour 1

BUGEAT - Foyer rural / Première salle

9h30-12h30 - débutants adultes / ados

CHANTAL GODET-CHENEVAL, MAÎTRE VITRAILLISTE, 1<sup>ER</sup> PRIX DES MÉTIERS D'ART.

Stage de 5 demi-journées. Adultes et Ados. Rejoignez la maître vitrailliste Chantal Godet-Cheneval du lundi 21 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> août 2025, au Foyer rural, pour vous initier à l'art du fusing associé au vitrail.

Stage de 5 demi-journées. Tarif : 90 € le stage. Outils et matériaux fournis.

Vous repartirez avec vos créations en fin de stage. 5 personnes max./atelier.

### ATELIER DÉCOUVERTE DU JUDO (5-14 ANS)

BUGEAT - Dojo du centre sportif (1<sup>er</sup> étage gymnase)

9h30-11h - ados/enfants

CHLOÉ BRIENS, CEINTURE NOIRE DE JUDO,  
FORMATRICE LIGUE AURA JUDO, BÉNÉVOLE DE L'ASSOCIATION

Tarif : 5 €. Offert aux adhérents de l'association

### COURS/STAGE D'INITIATION AUX CLAQUETTES : SEMAINE 1 - Jour 1

BUGEAT - Foyer rural Grande salle parquetée

10h-11h : adultes/ados 12+ / 13h30-14h30 : enfants 7-11 ans

NADÈGE BÉCHU, CLAQUETTISTE FORMÉE AUPRÈS DE FABIEN RUIZ,  
INTERVENANTE AU FESTIVAL DE LA ROQUEBROU

Venez découvrir les claquettes, activité artistique et sportive autrement connue sous le nom de tap dance, avec la claquettiste Nadège Béchu. N'hésitez pas à proposer cette découverte passionnante à vos enfants ou petits-enfants et à venir vivre cette expérience en couple, en famille ou en solo.

Inscription au 06 31 69 19 66 pour le cours et communiquer votre pointure de chaussure. Tarif au cours pour les enfants : 5€. Ados et Adultes : 10€.

Tarif stage : semaine 1 (4 cours) enfants : 15€ // Semaine 2 (5 cours) : 20€ //

2 semaines (9 cours) : 30€ // Ados Adultes semaine 1 (2 cours) : 15€ //

Semaine 2 (3 cours) : 25€ // 2 semaines (5 cours) : 40€

### STAGE DE 5 JOURS DE PERFECTIONNEMENT À LA TECHNIQUE DU VITRAIL ET DU FUSING

EXPERTS : SEMAINE 1 - Jour 1

BUGEAT - Foyer rural / Première salle

14h30-17h30 - confirmés adultes / ados

CHANTAL GODET-CHENEVAL, MAÎTRE VITRAILLISTE,  
1<sup>ER</sup> PRIX DES MÉTIERS D'ART.

Rejoignez la maître vitrailliste Chantal Godet-Cheneval du lundi 21 juillet au vendredi 25 juillet 2025, au Foyer rural, pour vous perfectionner dans l'art du fusing associé au vitrail. Ouvert aux professionnels. Les personnes ayant déjà pratiqué rejoindront l'artiste l'après-midi (14h30-17h30).

Stage de 5 demi-journées. Tarif : 90 € le stage. Outils et matériaux fournis.

Vous repartirez avec vos créations en fin de stage. 5 personnes max./atelier.

### OUVERTURE DU FESTIVAL

BUGEAT - Foyer rural - Ancien presbytère

17h30-20h30 - tout public

DIDIER LEFEBVRE (COMPOSITEUR, GUITARISTE), LÉOPOLD SERS  
(PIANISTE), FÉLIX LEFEBVRE (ACTEUR ET MUSICIEN)...

Ouverture du SPOC FESTIVAL été 2025. RDV à 17h30 au Foyer rural pour la découverte de l'exposition « Parcours d'artistes en Limousin », avec la présentation commentée de 2 œuvres de la Collection du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin produites en 2024 par Florence Wuillai et Guillaume Lebaudy à l'occasion d'une résidence d'artistes au Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière, puis RDV à 18h30 au 12 rue de la mairie pour l'inauguration du nouvel Espace culturel Jean-Marie Borzeix par notre maire J-Y Urbain. Vernissage de l'exposition de la collection Léonard-Achille Borzeix de l'école de Crozant.

Créations artistiques, musique, peinture, poésie et surprises à partager avec la participation de Didier Lefebvre et Léopold Sers, de Félix Lefebvre, de Judith Faure-Beysserie...

Offert à tous. Entrée libre sans réservation.

## MARDI 22 JUILLET

### STAGE D'INITIATION VITRAIL ET FUSING DÉBUTANTS : SEMAINE 1 - Jour 2

### COURS/STAGE D'INITIATION AUX CLAQUETTES : SEMAINE 1 - Jour 2

### STAGE PERFECTIONNEMENT VITRAIL ET FUSING EXPERTS : SEMAINE 1 - Jour 2

### ATELIER CIRQUE

BUGEAT - Dojo du centre sportif (1<sup>er</sup> étage gymnase)

15h30-17h30 - tout public - COMPAGNIE 2 ŒUFS DANS UNE POËLE

Venez seuls, en famille ou entre amis vous initier à l'art circassien avec la compagnie « Deux œufs dans une poêle » ! Acrobatie, jonglerie, Équilibre, Clown et Mime

Plusieurs créneaux horaires de 2 heures chacun sont à votre disposition les 22, 25, 26, 29, 31 juillet ainsi que le 2 août.

Tarif : Ados et enfants 5 €, Adultes : 10€ Prix famille : 1 enfant gratuit pour 1 adulte payant. Spectacle de clôture du Festival offert aux participants.

## **DUO FATHER & SON : APÉRO MUSICAL DUO GUITARE ET CHANT**

**BUGEAT - Café de la Place**

**18h-19h - tout public**

**DIDIER ET FÉLIX LEFEBVRE**

Découvrez des répertoires aussi variés que des arrangements jazz originaux, des chansons de Gainsbourg et Brassens, un répertoire de pop anglaise et de chansons françaises variété et disco.

Participation libre : au chapeau. Sans réservation.

## **RÉCITAL VIOLONCELLE ET CHANT**

**BUGEAT - Église Saint-Pardoux - 20h-21h15 - tout public**

**DELPHINE FOURNIER**

Avec son programme « Toutes directions », Delphine Fournier propose un voyage musical autour du répertoire pour violoncelle seul et également en chansons. Les œuvres présentées sont regroupées ingénieusement par cycles thématiques. Le programme inclut des anecdotes, des repères historiques autour des pièces choisies. Delphine Fournier crée ainsi une atmosphère de partage, chaleureuse, avec son public. De la Renaissance à la musique romantique (J. Brahms...) en passant par des traditionnels irlandais (« Greensleeves... », japonais, les chansons françaises (Barbara...), anglo-saxonnes (Blowin in the Wind...), congolaises... Delphine joue, chante et partage sa passion.

Enfant moins de 10 ans : gratuit - Ados : 5€ - Adultes : 10€ - Tarif famille : 1 adulte payant = 1 ado invité

## **MERCREDI 23 JUILLET**

### **JOURNÉE NATURE ET PAYSAGES**

**Moulins de Razel et à la tourbière de Redon-Bord**

**10h30-17h30 - tout public- environ 6km sur la journée  
CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS - GÉRARD MAGNAVAL -  
ANTOINE BÉGNAUD - FRÉDÉRIQUE LARIGNER**

**10h30 :** Rendez-vous au parking des moulins (repérage Google Map par QR code)

**11h :** Film L'Appel des Libellules : Un film réalisé par le CEN-NA qui présente un des plus anciens insectes volants, ses fonctions dans l'environnement et la nécessité de les protéger. Ce film sera projeté dans une ancienne grange agricole.

**À midi :** Picnic tiré du sac au site des moulins

**13h30 :** Visite des moulins de Razel : site historique exceptionnel composé de 3 moulins successifs sur la même descente d'eau avec Y. Saugeras ou Guy Garnier-AMRC

**14h30 :** Visite d'une des plus grandes landes à bruyères du plateau de Millevaches, à 907 m d'altitude, au Sommet du puy de Razel. Ce site dédié au pastoralisme d'estive, permettra une lecture des paysages très large et la découverte de la cabane de berger restaurée. Rencontre avec le berger d'estive (ou l'éleveur).

Visite de la tourbière de Redon-Bord ayant fait l'objet d'une restauration hydraulique et mise à disposition de l'activité pastorale. Ce site a fait l'objet d'une large exploitation de tourbe destinée à l'industrie allemande dans les années 1939 à 1945.

Retour à Razel par les pistes forestières

**17h30 :** Fin de la visite.

Offert par le CEN, l'Association et ses bénévoles.

## **CONCERT DUO ALHÉNA 2 HARPES**

**SOUDAINE-LAVINADIÈRE - Église - 19h-20h - tout public**

**SOPHIE CLAVEL ET LUCILE GALLET-DELGRANGE**

Venez découvrir le duo de harpes Alhéna dans l'écrin de l'Église de Soudaine-Lavinadière, au cœur du Prieuré du St Sépulture. À travers ce Duo, Sophie Clavel et Lucile Gallet Delgrange nous font découvrir la harpe classique dans toute sa splendeur et son élégance, à travers un répertoire allant de J.S. Bach à C. Franck en passant par des œuvres écrites pour deux harpes par des harpistes/compositeurs tels que Krumpoltz, Thomas, ou par des arrangements d'œuvres de compositeurs plus connus tels que Debussy, Ravel et bien d'autres. Le Duo se diversifie également dans un répertoire de musique de films et musique du monde.

Enfants - de 10 ans : gratuit | Ados : 5€ | Adultes : 10€

Tarif Familles : 1 adulte payant = 1 ado gratuit

## **STAGE D'INITIATION VITRAIL ET FUSING**

**DÉBUTANTS : SEMAINE 1 - Jour 3**

## **STAGE PERFECTIONNEMENT VITRAIL ET FUSING**

**EXPERTS : SEMAINE 1 - Jour 3**

## **JEUDI 24 JUILLET**

## **STAGE D'INITIATION VITRAIL ET FUSING**

**DÉBUTANTS : SEMAINE 1 - Jour 4**

## **COURS D'INITIATION AUX CLAQUETTES :**

**SEMAINE 1 - Jour 3**

## **ATELIER ORIGAMI**

**BUGEAT - Foyer rural**

**15h-17h - tout public**

**MARION VATTAN, ARTISTE MULTIFORME**

Venez découvrir l'art de l'origami, et un pan de la culture japonaise dans la bonne humeur et la convivialité les 24, 26 juillet, 1<sup>er</sup> et 3 août ! Une simple feuille de papier carrée bien choisie, un peu de patience, et guidés par Marion, vous déciderez de la forme que vous souhaitez donner à votre origami car d'innombrables figures sont possibles : des animaux, des plantes, des objets, des personnages... Ensuite, commencera une série de pliages, faciles au départ puis plus compliqués au fur et à mesure de votre progression, et tout un monde de volume poétique s'ouvrira à vous. Pour se détendre et pour offrir à ses amis ou à sa famille de petites créations décoratives, oiseaux, fleurs, boîte...

Le matériel est fourni. Enfants et ados : 5€ | Adultes : 10€

Tarif famille : 1 enfant invité par adulte payant (15 pers max)»

## **ATELIER SPORTIF DÉCOUVERTE DU RUGBY AVEC LE CA BRIVE**

**BUGEAT - Centre sportif des 1000 sources**

**16h-18h - ados 14+/adultes**

**ENTRAÎNEURS DU CA BRIVE**

Atelier découverte du rugby par le CA Brive en séminaire au Centre sportif des 1000 sources jeudi 24 juillet de 16h à 18h

Offert aux adhérents de l'Association. Ouvert à tous.

## STAGE PERFECTIONNEMENT VITRAIL ET FUSING EXPERTS : SEMAINE 1 - Jour 4

### MARCHÉ FESTIF : GUITARE ET CHANT, CLOWN ET MUSIQUE DE L'EST AVEC ACCORDÉON CLARINETTE, FEU D'ARTIFICE (OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ) BUGEAT - Nouvelles Halles de Bugeat

18h-Minuit - tout public

THOMAS BIRAULT, ANNETTE ET FRED ET LE DUO FATHER & SON

Susciter le rêve et l'émotion, telle est la promesse de nos artistes musiciens et circassiens qui vous proposent de partager avec eux ces moments de complicité et d'exception autour d'équilibres, jonglerie et cirque dans une ambiance à nulle autre pareille.

Participation libre « au chapeau ». Sans réservation.

## VENREDI 25 JUILLET

### STAGE D'INITIATION VITRAIL ET FUSING DÉBUTANTS : SEMAINE 1 - JOUR 5

### STAGE PERFECTIONNEMENT VITRAIL ET FUSING EXPERTS : SEMAINE 1 - Jour 5

### ATELIER « PRÉVENTION DES CHUTES » ET QI GONG

BUGEAT - EHPAD de Bugeat - 14h-16h30 - adultes

CHLOÉ BRIENS, CEINTURE NOIRE DE JUDO, ET BRUNO HOUGAS

PROFESSEUR DE QI GONG

Le sport, un bonheur à partager à tout âge.

Atelier « Prévention des chutes » proposé par Chloé Briens, bénévole ceinture noire de judo et « Qi Gong sur chaise » par Bruno Hougas ouvert et offert à tous, résidents, aidants, familles, personnel de l'EHPAD, extérieurs. Guidés par Chloé Briens et Bruno Hougas, vous découvrirez comment prévenir les chutes chez vous et testerez le Qi Gong, art énergétique chinois, dont la pratique vous emmènera vers un cheminement majestueux et harmonieux, à la découverte de soi et de l'autre.

15 participants max. Offert par l'Association et ses bénévoles.

### ATELIER CIRQUE

BUGEAT - Dojo du centre sportif (1<sup>er</sup> étage gymnase)

15h30-17h30 - enfants 6+/ados/adultes

### CONCERT EN DUO VIOLON ET PIANO SUR LE THÈME DU PRINTEMPS ET DE LA NATURE

BUGEAT - Église Saint-Pardoux - 20h-21h - tout public

JELENA ESKIN ET GWENAËLLE BUREL

« Il fait si doux quand les oiseaux chantent pour nous »... Récital violon et piano par la violoniste Jelena Eskin ; second violon de l'opéra de Limoges, de retour sur notre plateau après son exceptionnelle prestation du 8 mai dernier à Bugeat, et la pianiste Gwenaëlle Burel, à l'Église Saint-Pardoux de Bugeat

Enfants - de 10 ans : gratuit | Ados 5€ | Adultes 10€

Tarif Familles : 1 adulte payant = 1 ado gratuit

## SAMEDI 26 JUILLET

### INITIATION A LA COURSE D'ORIENTATION

BUGEAT - Centre sportif

9h30-12h - tout public

Venez vous initier à la course d'orientation dans les bois de Chaleix encadré par nos bénévoles compétents.

Offert et ouvert à tous. Réservation sur notre site internet.

### TRADITIONNELLE DICTÉE

BUGEAT - Foyer rural

14h-15h - tout public

Traditionnelle dictée au Foyer rural, par Sylvie Lachaud, bénévole de l'Association. Offert. Sans réservation.

### ATELIER ORIGAMI

BUGEAT - Foyer rural - 14h-16h - tout public

MARION VATTAN, ARTISTE MULTIFORME

Voir descriptif du jeudi 24 juillet.

### ATELIER CIRQUE

BUGEAT - Dojo du centre sportif (1<sup>er</sup> étage gymnase)

16h30-18h30 - enfants 6+/ados/adultes

### CONCERT INTERACTIF MUSIQUES DE FILMS EN DUO PIANO ET CLARINETTE

ST MERD LES OUSSINES - Ruines des Cars

19h30-20h30 - tout public

PIANO (LÉOPOLD SERS) ET CLARINETTE (MATHIEU STOMBE)

Un concert interactif proposé par nos fidèles musiciens du Festival SPOC sur le thème des musiques de films au sein d'un site archéologique exceptionnel pour introduire la soirée cinéma en plein air organisée par l'association du Bac des Cars. À ne rater sous aucun prétexte !

Offert par l'Association des Amis du Pays de Bugeat. Participation libre au chapeau virtuel.

### SÉANCE DE CINÉMA EN PLEIN AIR

ST MERD LES OUSSINES - Ruines des Cars

21h30-23h30 - tout public - L'ASSOCIATION DU BAC DES CARS

Projection du film *Astérix, le secret de la potion magique* sur le Site gallo-romain des Cars, situé entre Pérols/Vézère et St Merd les Oussines.

Gratuit

Petite restauration sur place à partir de 18h30

## DIMANCHE 27 JUILLET

### BALADE BOIS DE CHALEIX ET ATELIER ARTISTIQUE

BUGEAT - RDV devant le chalet de la Fanny bugéacoise  
puis Foyer rural

10h-12h et 14h-16h - tout public - BERTRAND BENOIT

Balade de 10h à 12h dans les bois de Chaleix en compagnie du sculpteur bugéacois Bertrand Benoit pour glaner des morceaux de bois inspirants afin de réaliser son bâton de marche l'après midi.

Atelier artistique l'après-midi de 14h à 16h : mise en valeur des bâtons ramassés le matin.

Chacun repartira avec sa création.

Enfants à partir de 7 ans si accompagnés d'un adulte: gratuit | Ados 5€ | Adultes 10€  
Tarif Familles : 1 adulte payant = 1 ado gratuit

## CONCERT CLAVECIN ET FLûTE TRAVERSIÈRE AU MONASTÈRE DU JASSONEIX

MEYMAC - Monastère du Jassoneix

18h-19h - tout public

LÉOPOLD SERS : CLAVECIN ET PASCALE FORGERIT : FLûTE TRAVERSIÈRE

Concert Musique baroque et musique romantique au Cœur du Monastère du Jassoneix, avec le duo composé de Léopold Sers au clavecin et Pascale Forgerit à la flûte traversière.

Participation libre « au chapeau ».

Réservation par téléphone auprès de Christine Renard : 06 08 84 06 58

## JOURNÉE «LA PÊCHE EN CORRÈZE»

Plan d'eau du Tranchet

Toute la journée - tout public

avec la Fédération de pêche. Apprentissage et pratique.

Gratuit pour les adhérents de l'association et pour les jeunes jusque 13 ans si accompagnés d'un adulte. Non adhérents: Ados: 5€/ Adultes 10€. Tarif famille: 1 adulte payant= 1 enfant ou ado invité.

## LUNDI 28 JUILLET

### CONFÉRENCE DE BERTRAND COLLINOT : «LE CHEVAL, UN PARTENAIRE »

VIAM - Ferme du Petit Canada

15h-16h30 - adultes/ados

BERTRAND COLLINOT

Conférence de Bertrand Collinot, diplômé d'état et formateur Pleine nature et Western, auteur du livre « Un pas vers le langage du cheval » : Le cheval, un partenaire ; pratique de l'éthologie de terrain.  
Tarif : 20€. Tarif préférentiel -50 % pour les adhérents aux ADPDB.  
15 personnes max. Enfants 6-10 ans accompagnés d'un adulte : gratuit

### ATELIER CONTES ET ARTS PLASTIQUES

BUGEAT - Ancienne école des filles salle 1

10h-12h - enfants 6 à 12 ans

JULIETTE LESUEUR ET SWANN SEINFELD

Une proposition créative autour des contes et des arts plastiques, élaborée pour le jeune public.

Offert aux enfants des adhérents de l'Association des Amis du Pays de Bugeat.

Tarif atelier pour les non-adhérents : 5€.

### STAGE AQUARELLE - Jour 1

BUGEAT - Ancienne école des filles Salle 2

10h-12h et 14h-16h - adultes/ados

MARIELLE LESUEUR, ARTISTE AQUARELLISTE

Stage de 4 journées

Exprimez votre talent d'artiste sous la conduite d'une professionnelle de l'aquarelle ! du lundi 28 au jeudi 31 juillet 2025.

Horaires : matin (10h-12h) et après-midi (14h-16h). Tarif : 50€ le stage de 4 jours pour adulte ou ado (à partir de 12 ans). 10 pers max. Matériel fourni si nécessaire.

## LUNDI 28 JUILLET

### STAGE DE 5 JOURS D'INITIATION À LA TECHNIQUE DU VITRAIL ET DU FUSING

DÉBUTANTS : SEMAINE 2 - Jour 1

BUGEAT - Foyer rural / Première salle

9h30-12h30 - débutants adultes /ados

### ATELIER DÉCOUVERTE DU JUDO (5-14 ANS)

BUGEAT - Dojo du centre sportif (1<sup>er</sup> étage gymnase)

9h30-11h - ados/enfants

### COURS/STAGE D'INITIATION AUX CLAQUETTES : SEMAINE 2 - Jour 1

BUGEAT - Foyer rural Grande salle parquetée

10h-11h : adultes/ados 12+ / 13h30-14h30 : enfants 7-11 ans

### STAGE PERFECTIONNEMENT VITRAIL ET FUSING EXPERTS : SEMAINE 2 - Jour 1

BUGEAT - Foyer rural / Première salle

14h30-17h30 - confirmés adultes /ados

### CONCERT « VOYAGE INTIME AU CŒUR DU ROMANTISME ALLEMAND »

BUGEAT - Église de Bugeat - 20h-21h30 - tout public

VIRGINIE DA VINHA (CHANT) , PIANO (LÉOPOLD SERS)

ET CLARINETTE (MATHIEU STOMBE)

Trois compositeurs, trois voix du romantisme se répondront dans un dialogue intime entre chant, souffle et poésie avec ce récital interprété par la chanteuse du Petit Chœur qui Bat Virginie Da Vinha, le pianiste Léopold Sers et le clarinettiste Mathieu Stombe, qui vous raviront, la voix s'unissant au souffle de la clarinette et aux mélodies du piano pour dire l'attente, l'espérance, la solitude et l'amour, dans une fusion délicate entre parole et musique. Au programme des Lieder de Louis Spohr, Marguerite au rouet de Franz Schubert, un concerto pour clarinette et piano de Weber et la superbe pièce « Le pâtre sur le rocher » de Schubert, pour soprane, clarinette et piano. Retransmis en direct sous les Nouvelles Halles de Bugeat.

Tarifs : enfants -10 ans gratuit | Ados : 5€ | Adultes : 10€ | Mécène : 20€

Tarif Familles : 1 adulte payant = 1 enfant ou ado gratuit

## MARDI 29 JUILLET

### STAGE AQUARELLE - Jour 2 - 10h-12h et 14h-16h

### 1/2 JOURNÉE DE FORMATION : « MIEUX COMPRENDRE LES CHEVAUX ».

VIAM - Ferme du Petit Canada

Atelier pratique 9h-12h - adultes/ados - BERTRAND COLLINOT

Chaque participant aura un cheval pour apprendre le code gestuel permettant de mieux pratiquer la discipline équestre, dans le respect de chacun des partenaires. 6 pers max. Tarif : 65€/pers/matinée

### ATELIER CONTES ET ARTS PLASTIQUES

BUGEAT - Ancienne école des filles salle 1

10h-12h - enfants 6 à 12 ans

## STAGE D'INITIATION VITRAIL ET FUSING DÉBUTANTS : SEMAINE 2 - Jour 2

COURS/STAGE D'INITIATION AUX CLAQUETTES :  
SEMAINE 2 - Jour 2 - 13h30-14h30 : enfants

## STAGE PERFECTIONNEMENT VITRAIL ET FUSING EXPERTS : SEMAINE 2 - Jour 2

### ATELIER CIRQUE

BUGEAT - Dojo du centre sportif (1<sup>er</sup> étage gymnase)  
15h30-17h30 - tout public - COMPAGNIE 2 ŒUFS DANS UNE POËLE

## CONCERT EXCEPTIONNEL DE SÉBASTIEN FARGE ET ROLAND ROMANELLI : DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE !

BUGEAT - Église St Pardoux

Spectacle musical et poétique - 20h-21h30 - tout public  
SÉBASTIEN FARGE, CHAMPION DU MONDE D'ACCORDÉON, ROLAND  
ROMANELLI CÉLÈBRE COMPOSITEUR ET INTERPRÈTE, ET LE PETIT CHŒUR  
QUI BAT

Ils seront bien au rendez-vous... Un concert spectacle dont Sébastien Farge et Roland Romanelli ont le secret, où amitié, complicité, excellence, partage et poésie ont la part belle... avec la participation de notre Petit Chœur qui Bat qui viendra en 1<sup>ère</sup> partie partager quelques poésies ou airs très doux fleurant la menthe et le thym... que les accords de nos fidèles accordéonistes viendront accompagner pour notre plus grand bonheur.

Participation libre « au chapeau virtuel » | Mécène : 20€

## MERCREDI 30 JUILLET

## JOURNÉE ARCHÉOLOGIE : DÉCOUVERTE DU CHAMPS DU PALAIS

BUGEAT - Le Champ du Palais - 10h-12h et 14h-18h - tout public  
AURÉLIEN SARTOU ET ANNE-CLAIRE MISMÉ

Toute la journée : découverte guidée du site gallo-romain du Champ du Palais par l'archéologue Aurélien Sartou. Visite ouverte et offerte à tous : durée 1h. Ateliers initiation à l'archéologie animés par Anne-Claire Mismé, médiatrice culturelle : durée 1h.

## 1/2 JOURNÉE DE FORMATION : « MIEUX COMPRENDRE LES CHEVAUX ».

Atelier pratique 9h-12h - adultes/ados

## STAGE AQUARELLE - Jour 3

### ATELIER CONTES ET ARTS PLASTIQUES

BUGEAT - Ancienne école des filles salle 1  
10h-12h - enfants 6 à 12 ans

## STAGE D'INITIATION VITRAIL ET FUSING DÉBUTANTS : SEMAINE 2 - Jour 3

COURS/STAGE D'INITIATION AUX CLAQUETTES :  
SEMAINE 2 - Jour 3

10h-11h : adultes/ados 12+ / 13h30-14h30 : enfants

## STAGE PERFECTIONNEMENT VITRAIL ET FUSING EXPERTS : SEMAINE 2 - Jour 3

### ATELIER D'INITIATION À LA PHOTO DE STUDIO

BUGEAT - 14h-17h - Au Foyer rural- tout public -  
Initiation à la photo de studio - portraits avec mise en lumière par JP Mabille le samedi 2 août (14h-17h). Vous repartirez avec votre portrait préféré tiré sur papier format 15x21.  
Tarif : Ados 5€ | Adultes 10€ | Mécène : 20€ - Tarif Familles : 1 adulte payant = 1 ado gratuit

## CONCERT CLAVECIN ET FLûTE TRAVERSIÈRE À L'ÉGLISE DE LESTARDS, précédé d'une visite guidée du site à 18h par Marc-Olivier AGNES

LESTARDS - Église - Concert : 20h-21h - tout public  
LÉOPOLD SERS : CLAVECIN ET PASCALE FORGERIT : FLûTE TRAVERSIÈRE  
Concert de musiques baroques et romantiques au sein de la pittoresque église au toit de chaume par notre fidèle duo.  
Enfants gratuit - de 10 ans | Ados 5€ | Adultes 10€  
Tarif Familles : 1 adulte payant = 1 ado gratuit

## JEUDI 31 JUILLET

## STAGE AQUARELLE - Jour 4

### ATELIER CONTES ET ARTS PLASTIQUES

BUGEAT - Ancienne école des filles salle 1  
10h-12h - enfants 6 à 12 ans

## STAGE D'INITIATION VITRAIL ET FUSING DÉBUTANTS : SEMAINE 2 - Jour 4

## STAGE PERFECTIONNEMENT VITRAIL ET FUSING EXPERTS : SEMAINE 2 - Jour 4

COURS/STAGE D'INITIATION AUX CLAQUETTES :  
SEMAINE 2 - Jour 4

BUGEAT - Foyer rural Grande salle parquetée  
13h30-14h30 : enfants

### ATELIER CIRQUE

BUGEAT - Dojo du centre sportif (1<sup>er</sup> étage gymnase)  
15h-17h - tout public - COMPAGNIE 2 ŒUFS DANS UNE POËLE

## ATELIER SPORTIF DÉCOUVERTE DU HANDBALL AVEC LES PROS DE LIMOGES

BUGEAT - Centre sportif des 1000 sources  
17h30-18h30 - tout public  
LIMOGES HANDBALL PRO  
Offert aux adhérents de l'Association. Ouvert à tous.

## CONCERT PAR LA PIANISTE YURIE HU

BUGEAT - Église - 20h-20h30 - tout public  
Musiques jazz, folk et contemporaines.  
Entrée et participation libres. Réservation fortement conseillée sur notre site.

## VENDREDI 1<sup>ER</sup> AOÛT

### COURS D'INITIATION AUX CLAQUETTES : SEMAINE 2 - Jour 5

10h-11h : adultes/ados 12+ / 13h30-14h30 : enfants

### STAGE D'INITIATION VITRAIL ET FUSING DÉBUTANTS : SEMAINE 2 - Jour 5

### ATELIER VTT ET JOURNÉE MOBILITÉ DOUCE

BUGEAT - Centre sportif des 1000 sources

9h30-18h30 - tout public - ALAIN BOURDON (Ufolep), V2M, PNR...

9h30-12h30 VTT: les bases de la sécurité la maniabilité, et petite rando dans les bois de Chalais. Venir avec son vélo et un casque. Gants conseillés.

Et de nombreuses animations proposées toute la journée en parallèle avec la Com com V2M, territoire d'expérimentation de l'extrême défi ADEME: atelier mécanique vélo avec le garage associatif Gasel, simulateur de conduite avec ADER Mobilité, quizz climat avec le PNR initiation vélo par un animateur de la station Sport Nature de Treignac, test de véhicules intermédiaires . A 18h film et débat «La nouvelle aventure mobile», pot de l'amitié. Offert à tous.

### OUVERTURE DU FESTIVAL JAZZ KIND OF BELOU SOUDAINE-LAVINADIÈRE - Prieuré

21h-22h30 - tout public - LA FANFARE DES BELOUS

Pour la 25<sup>e</sup> édition le Festival « Kind of Belou » vous donne rendez-vous avec le concert La Dolce Vita.

Retrouvez le programme en détail sur <https://www.radiokob.com/kindofbelou>  
Offert à tous. Sans réservation

## SAMEDI 2 AOÛT

### BALADE THÉMATIQUE « LES 10 HÔTELS RESTAURANTS D'ANTAN À BUGEAT »

BUGEAT - RDV au Petit Café de la Place

11h-12h30 - tout public - suivie d'un pot

JOSIANE ET PIERRE GANDOIS, PIERRE FOURNET, ROBERT BOURG

Balade thématique dans Bugeat organisée par Pierre et Josiane Gandois, guidée par Pierre Fournet : « Les 10 hôtels restaurants d'antan à Bugeat » suivie d'un pot au café de la Place et d'une dégustation de la traditionnelle « farcidure » de Robert.

Ouverte à tous, Offerte aux adhérents des Amis du Pays de Bugeat sur réservation  
Participation non adhérents : 5€

### ATELIER CIRQUE

BUGEAT - Dojo du centre sportif (1<sup>er</sup> étage gymnase)

15h30-17h30 - tout public - COMPAGNIE 2 ŒUFS DANS UNE POËLE

### SPECTACLE DANSÉ : « YES WE FIGHT »

BUGEAT - Gymnase Centre sportif

18h-19h - tout public - COMPAGNIE DARUMA

Yes, we fight ! est à la fois un terrain de jeu, un ring, un espace de rencontre, de danse. Deux femmes se confrontent : démonstrations de force et tentent de dépasser une relation de pouvoir sur l'autre pour pouvoir faire ensemble, de glisser du « un contre un » à une lutte commune. C'est l'art de lutter à l'intérieur de la danse et de danser dans la lutte, c'est affirmer par les corps que l'existence est un sport de combat : contre le néant, contre l'impossible, contre les forces

contraires, contre soi parfois, contre la matière- monde et que le combat est une danse.

Enfant moins de 10 ans : gratuit /Ados : 5€/Adultes : 10€

Tarif famille : 1 adulte payant = 1 ado invité

### CONCERT CHŒURS ET PIANO : VOYAGES INTÉRIEURS EN CLAIR OBSCUR

BUGEAT - Église Saint-Pardoux

20h-21h30 - tout public

LES CHANTEURS DU PETIT CHŒUR QUI BAT ET LE PIANISTE LÉOPOLD SERS

Concert chœurs et piano par Le Petit Chœur Qui Bat accompagné de notre brillant pianiste Léopold Sers. Et si la musique pouvait suivre le cours d'une journée intérieure...Un concert porté par la voix chorale, les mots des poètes, les harmonies anciennes et modernes. Trois escales, trois mouvements, de l'aube aux traversées nocturnes pour revenir à la lumière, comme autant de paysages émotionnels. Concert retransmis en direct sous les Nouvelles Halles de Bugeat.

Enfants : gratuit | Ados : 5€ | Adultes : 10€ | Mécène : 20€

Tarif familles : 1 adulte payant = 1 ado gratuit

## DIMANCHE 3 AOÛT

### SALON DU LIVRE ET REMISE DU PRIX G.-E. CLANCIER

BUGEAT - Nouvelles Halles de Bugeat - 10h-18h - tout public

Salon du livre, Remise du Prix G-E Clancier de la Nouvelle 2025, avec notre flûtiste Pascale Forgerit, et nombreuses animations: 15h30: atelier marque-page enluminé (réservation conseillée sur notre site).

Et à 14h: représentation théâtrale *Roméo et Juliette* d'après Shakespeare par la Compagnie Sauvage...). Entrée gratuite.

### CLÔTURE DU FESTIVAL

#### APÉRO ET BBQ - SPECTACLE ARTS DU CIRQUE

BUGEAT - Centre sportif des 1000 sources et Pelouse centrale du Stade d'athlétisme - 19h-22h - tout public

EVE-ANN LUZET ET NICOLAS MARION DE LA COMPAGNIE EPIKOI ET THOMAS BIRAULT

Au cœur du Centre sportif, venez découvrir un spectacle envoûtant avec le jongleur inventif Thomas Birault en 1<sup>ère</sup> partie puis le spectacle Chrysalide de la compagnie Epikoi qui mêle tissu aérien et jonglerie feu, plongeant le public dans un univers poétique où la grâce et la magie se rencontrent. Une expérience artistique unique à ne pas manquer.

19h: Apéro offert, animé par la déambulation féérique de deux artistes-oiseaux perchés sur leurs échasses. BBQ : Adultes et Ados 15€/enfants 5€ (sur Résa)

Spectacle : Enfant moins de 10 ans : gratuit /Ados : 5€ /Adultes : 10€

Tarif famille : 1 adulte payant = 1 ado invité.

## VENDREDI 8 AOÛT

### LES FOULÉES BUGEACOISES

BUGEAT - Centre du bourg

Animation sportive - 18h-20h - tout public

PAR L'ASSOCIATION BUGEAT-TREIGNAC ATHLÉ

### DINER-SPECTACLE «TOTAL PINTADE»

SOUDAINE-LAVINADIÈRE - Prieuré - 20h30-23h30 - tout public

Après une visite de la vigne médiévale et du prieuré proposée dans l'après-midi, venez découvrir la création du collectif créé par les danseuses de Play&Learn, autour de cet oiseau fabuleux, à travers les cultures et paysages du monde. Une proposition pleine de surprises. Dîner organisé par le Foyer rural de Soudaine-Lavinadière. Réservation au 0680751983.

# EXPOSITIONS

## EXPOSITION « PARCOURS D'ARTISTES EN LIMOUSIN »

Au Foyer rural, avec nos artistes partenaires, et la présentation de 2 œuvres produites en 2024 par Florence Wuillai et Guillaume Lebaudy à l'occasion d'une résidence d'artistes au Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière en partenariat avec le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Entrée libre du lundi au samedi 9h30-12h 14h30-17h et dimanche 27 juillet de 14h à 16h. Exposition gratuite et ouverte à tous.

## EXPOSITION AU PARK EXPO

(parking municipal couvert, en face de la pharmacie), proposée par Josiane et Pierre Gandois, sur 4 thèmes : le Sport (Mimoun / Zatopek ; Athlètes paralympiques du Limousin) ; le Patrimoine (Le Petit Chaleix ; Formulettes / Proverbes / Recettes) ; l'Oeil et la main (artisans) (7 légumes « oubliés » ; 6 apprêts culinaires limousins) ; la Culture (Alluaud / Jouhaud / Parot ; Clancier : ses contes pour enfants).

Le Park Expo présentera aussi des photographies proposées par des Bugeacois, sur le thème « La Table est mise ! » en résonance avec la balade dans le bourg de Bugeat, qui fera découvrir ces éléments de notre patrimoine que sont les 10 hôtels-restaurants d'antan de Bugeat. Visite libre 7/7 et 24h/24h. Visite guidée : 10h-12h / 18h-20h (sauf pendant les spectacles/concerts)

## EXPO « LES MAÎTRES DE CROZANT ET DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS DE LIMOGES ».

Dispersée au moment du décès de l'artiste, cette fabuleuse collection n'avait jamais été présentée au public ; pour quelques semaines rassemblée par les Amis du Pays de Bugeat, la collection Borzeix rend enfin hommage à la sagacité, de l'artiste qui l'a patiemment constituée, pour son plaisir... et pour le nôtre. Ouverture : du 21 juillet 2025 au 10 août 2025 (sauf le 3 août 2025), de 10h à 12h et de 15h à 18h. Visites guidées tous les mardis, jeudis, samedis à 16h. Offert à tous par nos bénévoles.

## INFORMATIONS PRATIQUES

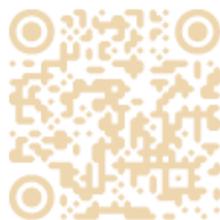
UNE PRÉ-INSCRIPTION EST NÉCESSAIRE pour l'ensemble des activités (ateliers, concerts et spectacles).

Il vous est conseillé de réserver et régler directement vos places sur notre site internet : [lesamisdupaysdebugeat.com](http://lesamisdupaysdebugeat.com) Vous recevrez aussitôt une confirmation de votre inscription par mail. Attention nombre de places limitées.

**Nos coordonnées :**  
[contact@lesamisdebugeat.fr](mailto:contact@lesamisdebugeat.fr)  
ou 07 82 90 48 82



## INSCRIPTIONS & RÉSERVATIONS :



Merci à tous les artistes et à nos partenaires dont le soutien fidèle nous permet de programmer ces deux semaines de festival. Merci à Benoît Guillo, graphiste exceptionnel qui a rejoint notre équipe, à Sylvia Cornet, chef de la fanfare des Belous, artiste qui réalise gracieusement l'accord du piano des concerts durant tout le Festival, et aux équipes de Sylvie Fontlupt Conseil pour la réalisation du flyer.

06/2025 - Photos : Amis du Pays de Bugeat : DR

# INVITATION

**Les Amis du Pays de Bugeat**

**et**

**Jean-Yves Urbain,  
Maire de Bugeat**

ont le plaisir de vous convier  
à l'inauguration du

**SPOC Festival – Été 2025**

**Lundi 21 juillet à 17h30**

**Foyer rural de Bugeat**

## Au programme :

- Découverte de l'exposition Parcours d'artistes en Limousin
- Présentation de deux œuvres de Florence Wuillai et Guillaume Lebaudy, artistes en résidence au Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière en 2024
- À 18h30, inauguration de l'Espace culturel Jean-Marie Borzeix, 12 rue de la Mairie
- Vernissage de l'exposition de la collection Léonard-Achille Borzeix (École de Crozant)

Créations artistiques, musique, poésie et surprises

Avec la participation de Didier et Félix Lefebvre, Judith Faure-Beysserie, Léopold Sers...

Téléchargez l'application du festival



## Partenariat adpb et école forestière

Une classe de l'École forestière de Meymac, a un projet diplômant de BTS deuxième année, consistant en la réalisation d'un court métrage sur les 5 ateliers du festival SPOC d'automne, qui sera projeté en boucle lors de ce festival à Bugeat : « de la graine à la planche ».

Notre association les a reçus au centre sportif avec Patricia Rivalier Directrice du centre sportif, et Gérard Magnaval du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine. Puis Jean-Yves Urbain maire de Bugeat les a reçus dans sa nouvelle salle du Conseil, et il les a guidés jusqu'au Foyer rural pour leur montrer le potentiel des lieux. Enfin, ils ont eu droit à une visite guidée de l'atelier de réfection de vitraux par l'artiste Chantal Godet- dont ils avaient pu admirer les vitraux qu'elle a offerts à la mairie, installés dans la salle du Conseil. Ils ont été enchantés par cette visite de Bugeat, ainsi que leurs trois professeurs.

Notre association les soutiendra dans la réalisation de leur projet diplômant de BTS deuxième année.

## Nos artistes, présentés par les ADPDB et Patrick Ténèze, Président de l'Association « La Corrèze en Partage » (<https://lacorrezeenpartage.fr/>) :

### **Bertrand Benoit, sculpteur sur bois : Du vent des Cyclades aux forêts de Bugeat**



Ancien marin et grand voyageur, **Bertrand Benoit** jette l'ancre à Bugeat, en Corrèze. Il commence par fabriquer des meubles pour ses proches, puis, au fil de ses promenades dans les bois, il se laisse happer par le langage du bois. Formes, textures, nervures... chaque pièce devient un terrain de jeu pour son imaginaire.

Ses sculptures, à la fois sensibles et poétiques, naissent de cette rencontre entre nature et intuition. Chez lui, le bois raconte une histoire – celle d'un homme en mouvement, attentif au monde, à la recherche de beauté brute.

### **Dominique Decad-Janoueix, peintre : Couleurs à fleur d'âme**

**Dominique Decad-Janoueix** cultive depuis longtemps maintenant une passion pour l'aquarelle et plus récemment pour le pastel. Au fil du temps, elle affine sa technique, portée par une émotion sincère et une observation attentive du monde qui l'entoure. Son inspiration, elle la puise dans les visages et les paysages qui l'émeuvent. Ses tableaux, baignés de délicates transparences, traduisent une sensibilité profonde. Chaque trait, chaque nuance devient prétexte à raconter une histoire, souvent intime, toujours partagée. Ses œuvres sont autant de dialogues silencieux entre elle et celui qui regarde : une invitation à ressentir, à deviner, à se laisser toucher (Facebook).



### **Chantal Godet-Cheneval, maître-verrier : L'art du vitrail entre tradition et création**



Dans son atelier « Ondes et Lumières » à Bugeat, **Chantal Godet-Cheneval** conjugue tradition et création. Restauratrice de vitraux, elle consacre aussi une large part de son travail à des œuvres personnelles, à la croisée de l'art et de la science. Exploratrice de la matière, elle a parcouru l'Europe pour échanger avec des maîtres-verriers et des chercheurs, nourrissant une quête insatiable : comprendre et sublimer le minéral. Verre, pierre, métal et émail dialoguent dans ses compositions, fruits d'un savoir-faire précis et d'une passion constante. Toujours en recherche, Chantal poursuit aujourd'hui une voie singulière : celle d'un vitrail épuré, où se mêlent art et nouvelles technologies, directement dans la matière du verre.

[www.ondesetlumiere.jimdofree.com](http://www.ondesetlumiere.jimdofree.com)

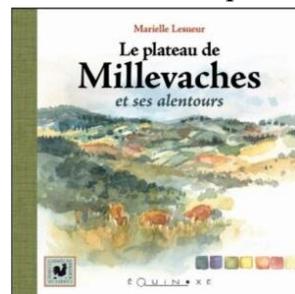
### Marielle Lesueur, aquarelliste : Un regard délicat sur le plateau de Millevaches



**Marielle Lesueur** nous emmène, à travers ses dessins et aquarelles, à la découverte du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Ce territoire, qui s'étend sur le nord de la Corrèze, le sud de la Creuse et l'est de la Haute-Vienne, offre une richesse exceptionnelle de paysages, de patrimoine et de traditions.

Son regard artistique se pose avec délicatesse sur notre plateau, aussi appelé « montagne limousine ». Marielle Lesueur

est également l'auteure de l'ouvrage « Le plateau de Millevaches et ses alentours », publié aux Éditions Équinoxe en 2014.



### Jean- Pierre Mabilie



**Jean- Pierre Mabilie**, photographe créatif et grand voyageur, toujours en quête de l'insaisissable a bourlingué de la Scandinavie à l'Afrique du sud en passant par l'Equateur. Il traque l'instant magique grâce à son imagination artistique.

Inspiré par Guy Le Querrec (agence Magnum) qu'il a eu la chance de rencontrer, il expose ses clichés imprégnés de sensibilité et d'émotion dans les endroits parfois, les plus insolites.



### Claire Stenta, brodeuse : Des broderies en suspension

**Claire Stenta** présente une série de tentures murales réalisées à partir de lin ou de draps anciens. Cet ensemble, composé d'une douzaine de pièces, met en scène des figures féminines et des maisons.

Certaines œuvres prennent la forme de tableaux rétroéclairés, tandis que d'autres se déploient en panneaux de tissu suspendus, offrant une atmosphère poétique et intimiste



### Cristina Marini : des toiles aux couleurs contrastées



Cristina Marini, Italienne d'origine, s'est installée en Corrèze il y a maintenant 3 ans.

Née dans les vignobles du Bugey à Chaley, dans l'Ain, elle reprend le nom de sa mère pour signer ses peintures.

Elle retrouve l'inspiration dans une maison pleine de lumière, au cœur de Bugeat, au 7 rue Neuve, où elle débute une autre vie, comme un recommencement, et crée de nouvelles toiles acryliques et huiles.



### Régine Vergonzanne Cassanas, ERVER.

Peintre depuis sa prime jeunesse, **ERVER**, originaire de Bugeat, a toujours privilégié pigments naturels, huile de lin, encre de Chine brute, sans siccatif ni produit chimique,

(Toiles de lin blanches ou brunes, pinceaux, brosses, couteaux, plumes, calames) .

Les différents courants artistiques qui l'ont inspirée, toutes époques et pays confondus, se mélangent dans un creuset où l'alchimie des couleurs et des formes transcende le regard,

Univers végétaux, minéraux et lectures contribuent à la construction de son monde pictural.

« Les créations achevées ne m'appartiennent plus mais deviennent la propriété du ressenti de chacun. » Erver



Fontaine Saint-Pardoux, Reviviscence Huile sur toile de lin, 103,5 cm x 19 cm  
Attaque, Encre sur toile, 35 cm x 35 cm

### Michèle Zaremski : des tableaux à la douceur inspirée

Depuis son enfance, Michèle Zaremski a toujours peint. Autodidacte elle a pu s'adonner à sa passion, la peinture, mais aussi l'écriture, avec de belles réussites.

De ses pinceaux naissent de beaux tableaux colorés à l'acrylique, contenant souvent un message, avec des personnages inspirés par sa famille ou évoquant des thèmes qui lui sont chers.



De sa plume sont nées des œuvres variées, poésies et essais, ainsi qu'un livre : « *La redingote* », qui raconte l'échange épistolaire romancé avec un auditeur touché par sa lettre " d'amour à personne" sélectionnée par le concours de France Inter. Elle découvre qu'il était gravement malade. Une relation toute de tendresse s'établit entre Victor, qu'elle devint pour l'occasion, et Olivier, où l'on voit comment deux personnes qui ne se sont jamais vues peuvent se soutenir et se révéler grâce aux seules lettres qu'elles échangent. (article de S. Lachaud)



## Présentation des œuvres prêtées par le PNR :

- Florence Wuillai
- 



### Limousiner



Banc en feutre de laine composé de 12 pierres et 3 petits modules mobiles, rembourré en laine, avec un insert audio (2 casques et un MP3 avec chargeur). Œuvre accompagnée d'un dépliant.

- Guillaume Lebaudy

« *Faut-il prendre des gants avec le paysage ?* » (Ouvroir d'esprit), 2024

Un livre leporello couvert par une ardoise contenant deux livres : « Tenir le/au paysage » et « Carnet de cueillette. Herbière ».

Œuvre composée de deux ardoises socles, une paire de gants de coton pour la manipulation des objets en musée, un bloc de granite, un leporello paysage en papier, un jeu de fiches détaillant les sources de l'œuvre (2 pages), les « Koans pour le paysage » (5 pages), les « Deux textes qui courent au verso du livre » (2 pages), la bibliographie de l'enquête « Paysage et bien commun » et de l'œuvre résultant de cette enquête et la biographie de l'auteur.

Un fichier électronique intitulé « Carnet de cueillette en montagne limousine », format PPT, constitué de 78 planches présentant des photographies ©G.Lebaudy et le texte Koans pour le paysage (©G. Lebaudy), présenté sous forme de projection ou de consultation sur une tablette ou un ordinateur ou sous format papier à proximité de l'objet-livre

# La collection Borzeix

## Les maîtres de Crozant & de l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs

21 juillet ▶ 10 août 2025

**Espace Culturel Jean-Marie Borzeix**  
12 rue de la mairie, 19170 BUGEAT

**Horaires : 10h-12h et 15h-18h**  
Tous les jours sauf le dimanche 3 août  
Visites guidées tous les mardis, jeudis & samedis à 16h

Cette exposition vous est offerte par l'association des Amis du Pays de Bugeat



## UNE MAISON, UN DESTIN... Par Pierre Gandois.

Au Petit Chaleix, dans les années 1920, une ferme, et Paul Orluc.

Ce N° 1 de « Une Maison, Un Destin... » est le premier numéro d'une série d'articles qui évoquent une maison, une ferme, un commerce, où a habité, pendant quelques années ou durant plusieurs décennies, un enfant, un homme, une femme, dont le destin illustre l'histoire de Bugeat. C'est le cas pour ce N° 1, avec une ferme, proche de Bugeat, où est né, en 1919, un enfant d'une famille Orluc, Paul.

Revenons sur une page de l'histoire de Bugeat, avec cette ferme, que l'on découvre sur l'image ci-contre, située dans ce qui est aujourd'hui le bois de Chaleix. En 1906, une famille Meunier habite cette ferme du Petit Chaleix, construite au flanc de la colline, au milieu des landes, où pâturent des moutons. Le couple Meunier a deux fils, Pierre et Paul, et trois filles, Angèle, Françoise, Marcelle ; cette famille témoigne d'un essor de la population, à cette époque : en un siècle, la population de la commune de Bugeat est multipliée par 2, passant de 585 habitants en 1793 à 1160 habitants en 1896.



Le Petit Chaleix, la façade sud de la ferme (coll. part.)

La ferme, bâtie en 1886, et aujourd'hui en ruines, témoigne des progrès économiques, dans les décennies précédant la Guerre 14-18. Cette période voit s'améliorer le système scolaire – ex. : l'école obligatoire -, les moyens de transport – ex. : le chemin de fer -, les pratiques agricoles, - ex. : les engrais -. C'est dans cette ferme que naît, en 1919, à 1 h du matin, Paul Orluc, fils de Joseph Orluc, qui a épousé Angèle Meunier ; à sa naissance, son père était sous les drapeaux.



Paul Orluc épouse Alice Leroy, en avril 1944, à Soisy-sur-Ecole (Essonne) (coll. Chantal Orluc Bacquet).

Le père de Paul, Joseph Orluc, plusieurs fois blessé lors de la Grande Guerre, souffre pendant des années des séquelles des combats, et il décède, à 42 ans, en 1927 ; la guerre a laissé 1 000 000 d'enfants orphelins de guerre, et la loi du 27 juillet 1917 crée le statut de pupille de la Nation, ainsi, en 1926, pour subvenir aux besoins de Paul, la « Nation adopte le mineur Orluc Paul ».

Face à une existence difficile, des familles quittent les campagnes et vont vivre et travailler dans des régions comme la région parisienne. C'est ainsi que, après la Grande Guerre, la famille Orluc, Joseph et Angèle, et leurs enfants, parmi lesquels Paul Orluc, s'installent au sud de Paris, dans le Gâtinais, dans le département de l'Essonne, où, à Boutigny par exemple, œuvrent de nombreux carriers.

On sait que, pendant plus d'un siècle, la Haute Corrèze a connu des migrations massives, pour des raisons économiques ; les migrants quittaient les bourgs et les campagnes où ils étaient nés, et ils se faisaient maçons, scieurs de long, carriers, etc... Nous en avons un exemple, avec Joseph et Angèle Orluc, et leurs enfants, dont Paul Orluc, qui s'installent au sud de Paris, dans le Gâtinais, où plusieurs Orluc, sur deux générations, ont œuvré dans les carrières. On sait que Paul Orluc a exercé la profession de gardien de la paix, et d'intendant cuisinier ; il a eu quatre enfants : Jacques Joseph André, Gérard, Maryse Paule Alice, Françoise Monique ; il est décédé en 1978 à Soisy-sur-École (Essonne).



## Solution du journal 119 et nouvel objet mystère.



Solution du numéro 119 →

C'est une assiette de barbier



On m'a recommandé de me peser nu. J'ai essayé à la pharmacie, ils m'ont foutu dehors !!



## Services

### Mairie de Bugeat

ouverture du lundi au vendredi 10h30-12h et 14h-17h  
Point multimedia, wifi, photocopies  
[www.bugeat.fr](http://www.bugeat.fr) 05 55 95 50 34 [mairie@bugeat.fr](mailto:mairie@bugeat.fr)

### Office de tourisme

Office de Tourisme Terres de Corrèze  
ouvert de juin à septembre (Wifi gratuit)  
Tél 05 55 95 18 68 - Email : [accueil@terresdecorrèze.com](mailto:accueil@terresdecorrèze.com)  
Web : <https://www.terresdecorrèze.com>

### France services Assistance bureautique

**RV 05 55 46 38 03** Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, samedi de 9h à 12h (en libre-service)

**Marché :** 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois

### Conseil Départemental de la Corrèze

<http://www.cg19.fr> 05 55 93 70 00

### Communauté de Communes Vézère Monédières Mille-sources (V2M)

15 Avenue du Général de Gaulle 19260 TREIGNAC  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h  
<http://ccv2m.fr> 05 55 73 45 92 [contact@ccv2m.fr](mailto:contact@ccv2m.fr)

### Déchèterie de BUGEAT 06 32 51 93 25

Ouverte mardi, jeudi, vendredi et samedi  
9h à 12h et 14h à 18h.  
Points d'apport volontaire pour le tri sélectif :  
3 rue de la Ganette, rue de Millevaches, près de l'école

### La Banque Postale - La Poste

ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, samedi de 9h à 12h **3631**

### Banque Crédit agricole : 05.55.46.19.80

Mardi, vend 8h30-12h/13h30-18h Jeudi 8h30-12h/14h30-18h

### Notaire 11 rue Nationale 05 55 95 50 32

## Culture

### **BIBLIOTHEQUE (gratuite !)**

3 rue de la mairie, les mercredis après-midi de 14h30 à 17h et les jeudis matin jours de marché de 10h à 11h.

### **CINEMA**

3 ou 4 séances par trimestre, au foyer rural.  
Programmation sur <https://cineplusenlimousin.com/>

## Sécurité

**GENDARMERIE : 05 55 95 50 06**  
ouverte jeudi de 08h00 à 12h

**GENDARMERIE MOBILE : 06 82 84 64 06**

**POMPIERS : tel. 18**

## Santé et social

### RESEAU MILLESOINS

Maison de santé, 25 rue de la République  
**Secrétariat des médecins 05 19 91 02 20**

### **MEDECINS**

- Docteurs Aude VANDENBAVIÈRE-Timothé GRENAILLE

### **INFIRMIER(E)S**

- MSA : **05.55.95.50.07** 25 rue de la République (maison de santé) Permanence lundi au vendredi 15h30 à 16h30 sauf fériés

### **PHARMACIE :: 05.55.95.50.14**

lundi à samedi de 9h- 12h30 lundi à vendredi 15h30-19h

**VÉTÉRINAIRE :** DIRSON. JP : 05 55 95 50 50

**MAISON DE RETRAITE : EHPAD « Bruyères et Genêts »**  
**05 55 95 52 65**

**KINÉSITHÉRAPEUTES :** M. BOINET. L : **05.55.95.45.21**  
M. DELAGE.G : **06 84 69 85 84**

**OPTICIEN :** Thierry COIGNAC **06.61.75.39.41**  
jeudis de foire, dans son camion aménagé

**OSTEOPATHE :** Maison de santé 25 rue de la République  
Mathieu NOTARIANNI. 06 **33 26 14 93**

### **SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL :**

Madame Laura CHASTANET **05.19.07.83.12** (MEYMAC)  
le mardi de 9h30 à 11h Rue de l'étang des saules

**PORTAGE DES REPAS À DOMICILE : 05 55 93 21 44**

assuré par « l'Age d'Or Services »  
[agedorservices.com/agences/tulle](http://agedorservices.com/agences/tulle)

### **CORREZE AUTONOMIE (ex instance)**

Rue de l'étang des Saules.  
Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
Visites à domicile lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 17h  
**05 55 19 19 19**

## Transports

**Gare SNCF** ligne USSEL/LIMOGES  
<https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine>

**Transport à la demande** <http://ccv2m.fr/> **09 70 87 08 70**

**Loc vélos électriques** [loc-velo@ccv2m.fr](mailto:loc-velo@ccv2m.fr) **06 12 54 25 50**

**AMBULANCE/TAXI :** Maison REGAUDIE : **05.55.95.54.29**

### **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Permanence à France Services sur RV 06 16 08 20 69  
*Possibilité de pouvoir régler des petits litiges à l'amiable et sans frais. Prendre RV à France Services.*